

N° 76

# L'ami de Rezé

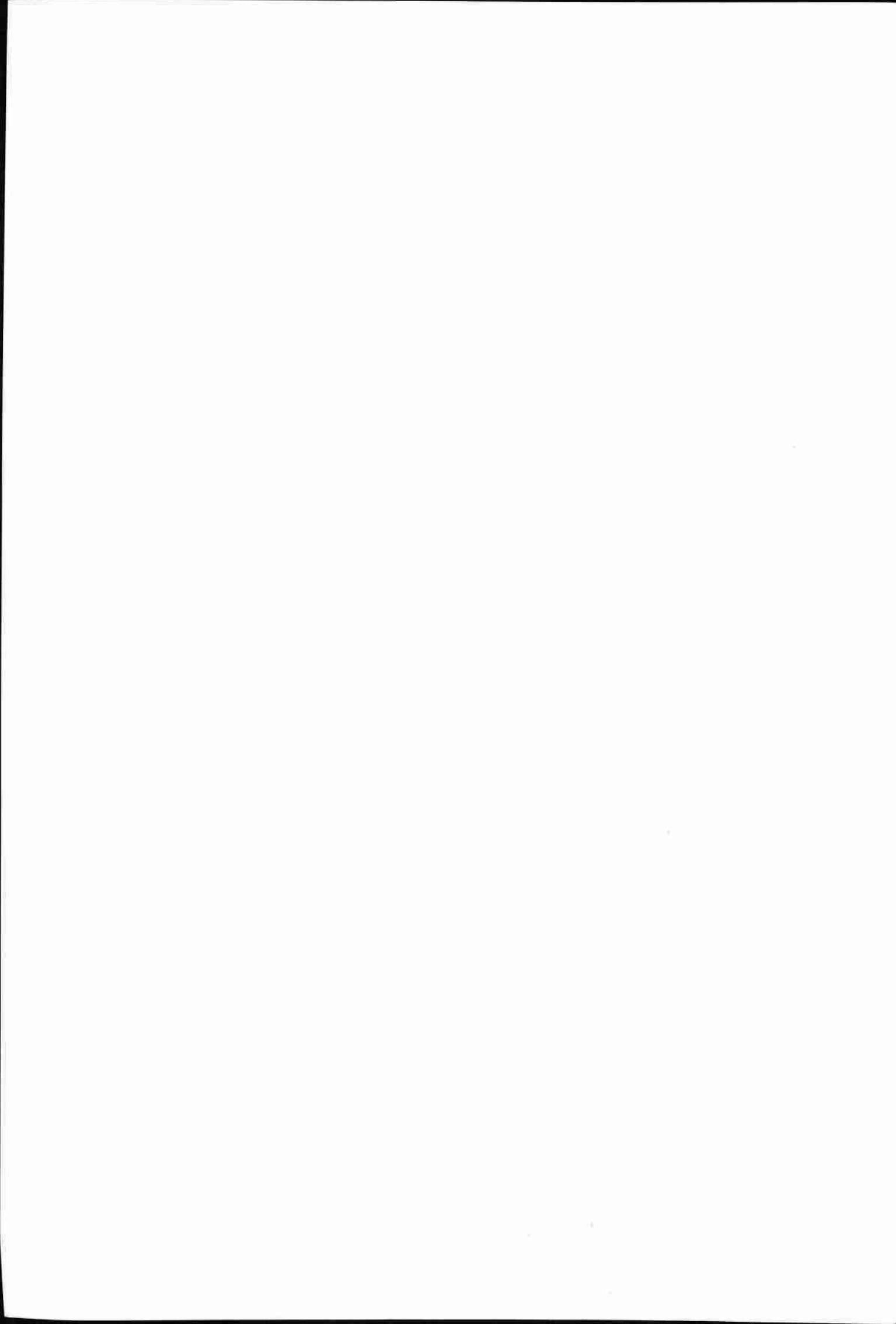
Avril 2015 / Le bulletin de l'Association des Amis de Rezé / participation : 6 €

## SOLDATS REZEENS DANS LA GRANDE GUERRE



Noms de prisonniers rezéens (Archives municipales-Rezé)

Numéro Spécial 2



## Le mot du Président

---

La Première Guerre mondiale - la der des der - comme on disait dans les années 20, a laissé beaucoup de traces dans les archives, suffisamment pour que nous lui consacrons un second numéro de notre bulletin et aussi parce que nous pensons que cela est justifié. Aujourd'hui, après poursuite de nos recherches, nous comptons plus de 300 soldats rezéens morts. Dans ce numéro, nous allons surtout évoquer le sort des prisonniers. Dans le précédent, nous évoquions celui de l'un d'entre eux, le Trentemousin Paul Briand, peut-être le seul Rezéen à avoir réussi son évasion, sans doute grâce à sa parfaite connaissance de la langue allemande. Nous avons découvert que, pour son affaire de négoce, il avait vécu un temps à Hambourg. Ses camarades de détention, pour beaucoup capturés en 1914 vécurent la guerre dans la grande misère des camps, certains pendant quatre ans. Sans les colis de leurs proches, des municipalités, d'organismes divers laïcs ou chrétiens, nombre d'entre eux n'auraient pu survivre.

Isidore Impinna a consacré deux articles à cet aspect un peu trop oublié de la guerre. On découvrira que les prisonniers rentrés chez eux ne reçurent guère de considération des autorités, bien au contraire, comme si on leur reprochait de s'être fait prendre volontairement. Le second article est bâti autour du témoignage de Pierre Péchereau, Vendéen venu s'installer à Rezé au lendemain du conflit. Il raconte justement comment il s'est fait prendre et il n'y était pour rien.

Nous avons aussi retracé le parcours de trois Rezéens, deux qui ont laissé leur vie, le troisième qui a dû quitter le front suite à des problèmes de santé. Ce dernier n'est autre que l'entrepreneur de maçonnerie Jean-Baptiste Marchais, père de notre doyenne Denise Vannier-Marchais, née près de la poudrerie de Pont-de-Buis, dans le Finistère en 1917, parce que son père y avait été envoyé comme contremaître par l'armée. Yann Vince nous raconte l'histoire.

Le caporal Henri Amoury, lui, contracta, comme beaucoup, une maladie au front. Elle devait l'emporter en 1919. Jacques Daniel a reconstitué son histoire.

Quant au marin Baptiste Chauvelon, il a disparu en mer au large de la Galice, à cause du torpillage de son navire, un cargo transportant huiles et phosphates.

Je voudrais apporter une précision à propos du bulletin précédent. La liste des victimes que nous avons établie ne porte que sur les personnes mobilisées alors qu'elles habitaient Rezé, pas sur celles qui sont nées à Rezé et figurent parfois sur les monuments aux morts. Sans cette méthode, aucun comptage n'est possible. Le lieutenant Marc de Monti, par exemple, est né à Nantes et y avait son domicile principal, le château de Rezé étant une résidence secondaire. Son nom figure sur les monuments aux morts des deux villes mais, pour nos comptes, il est nantais.

Le Président  
Michel Kervarec





## SOMMAIRE

---

- 1 – Complément à la liste des soldats morts de la Grande Guerre (bulletin 75) \_\_\_\_\_ p. 5
- 2 – Les prisonniers de guerre rezéens – Isidore Impinna \_\_\_\_\_ p. 7
- 3 – Carnet de souvenirs de Pierre Péchereau – Isidore Impinna \_\_\_\_\_ p. 29
- 4 – De la tranchée à la poudrerie de Pont-de-Buis : le parcours de Jean-Baptiste Marchais (1877-1959) durant la Grande Guerre – Yann Vince \_\_\_\_\_ p. 49
- 5 – La famille Amoury et Rezé ou l'histoire longue d'Henri Amoury, victime de la Grande Guerre – Jacques Daniel \_\_\_\_\_ p. 57
- 6 – Baptiste Chauvelon - 1876-1918 – Michel Kervarec \_\_\_\_\_ p. 65
- Informations diverses \_\_\_\_\_ p. 67



# 1 – Complément à la liste des soldats mort de la Grande Guerre (bulletin n° 75)

---

Dans le dernier bulletin des Amis de Rezé, un tableau récapitulatif complétait notre enquête sur les soldats habitant Rezé et décédés pendant la Grande Guerre. Il comportait alors 298 noms et correspondait à un moment de notre recherche. Nous avions d'ailleurs écrit qu'il était loin d'être définitif. Nous avons donc continué notre travail de patient recoupement et, aujourd'hui, nous sommes en mesure d'y rajouter quatre nouveaux noms.

Ce qui porte le total (encore provisoire, les recherches continuent) des habitants de Rezé, décédés du fait de la Grande Guerre, à 302.

M	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE	RÉGIMENT	DATE	LIEU	CIRCONSTANCES
<u>AGASSE</u>	Charles Joseph Alexandre	20/02/1885	Rezé (44)	Lieutenant	3 <sup>e</sup> Dépôt des Equipages de la Flotte	15/09/1918	Dakar	Maladie
<u>BRIAND</u>	Pierre Aristide	17/05/1887	Rezé (44)	Second	Vapeur Amiral Duperré	14/10/1915	Bordeaux (33)	?
<u>GROSSEAU</u>	Henri Jean Marie	19/11/1888	Machecoul (44)	2 <sup>e</sup> classe	6 <sup>e</sup> RI	04/03/1921	Rezé (44)	?
<u>ORDRENNEAU</u>	Henri Ferdinand	15/04/1874	Rezé (44)	2 <sup>e</sup> classe	40 <sup>e</sup> R.I.T.	18/04/1919	Fleury les Aubrais (45)	Maladie



## 2 – Les prisonniers de guerre rezéens

Isidore Impinna

### Introduction

Nous abordons un aspect de la Grande Guerre que la recherche historique a très peu traité : celui des soldats prisonniers entre 1914 et 1918.

Le sacrifice des millions de soldats tués au front ne doit pas faire oublier la souffrance des sept millions de prisonniers, dont plus de deux millions sont détenus en Allemagne. En 1918, on compte parmi ceux-ci, environ six cent mille Français. Dès août 1914, le premier mois du conflit, cent vingt-cinq mille soldats sont capturés par les Allemands qui ne s'attendaient pas à un tel afflux. Un an plus tard, ils seront plus d'un million à être parqués dans des camps construits à la hâte en Allemagne mais aussi sur les territoires occupés du nord et de l'est de la France.

En France, durant de nombreuses années, certains de nos concitoyens suspectaient les prisonniers français de manque de combativité voire de lâcheté. Aujourd'hui encore, les manuels scolaires n'y font aucune allusion et, lors des commémorations de la Première Guerre mondiale, ils restent toujours « *les oubliés* » ; il n'en est pas de même pour les prisonniers ennemis dont les photos sont exposées ; leurs captures sont les preuves de notre force, de notre victoire !

Dans cette étude, nous allons dresser un bilan, montrer les difficultés rencontrées lors de nos recherches, exposer nos incertitudes et donner les noms des prisonniers recensés. Nous aborderons les circonstances de leur capture, leur détention et évoquerons leurs souffrances. Puis, nous aborderons les liens qui unissent le soldat à sa famille, à sa commune et à son pays. Les liens les plus solides sont ceux tissés avec la famille qui, un jour, apprend sa disparition au front puis, avec un certain soulagement, sa détention car un mari ou fils prisonnier vaut mieux qu'un soldat mort. Nous insisterons sur l'importance des colis pour ces hommes ; leur survie en dépendait. Les comités de secours apportent nourriture et réconfort non seulement aux soldats mais aussi aux familles dans la précarité, les « *nécessiteux* », pour reprendre le terme de cette époque.

Dans une dernière partie, nous aborderons le retour des prisonniers, leur déception devant les réticences des politiques à leur reconnaître les mêmes droits que ceux des « *Poilus* » et à leur donner le statut de combattant prisonnier.

Cette étude est loin d'être exhaustive car nous manquons cruellement de documents. Ceux des archives de Rezé nous ont permis seulement d'effleurer cet aspect de la guerre non sans risque d'erreur et avec beaucoup de frustrations.

### *1 - Les documents consultés, notre démarche et ses limites*

Aux archives municipales de Rezé (série 5H10), nous avons consulté tous les documents traitant de la guerre de 1914-1918 et trouvé deux listes de prisonniers rezéens dont une avec cinquante-sept noms accompagnés d'un seul prénom et suivis d'une adresse à Rezé.

Aux archives départementales, les fiches matricules des soldats nous ont donné plus d'informations. Nous y avons trouvé l'état-civil complet du prisonnier, son domicile, celui de ses parents, sa profession, ses états de service, les date et lieu de sa capture, la durée et le lieu de son internement. Ces fiches matricules ont été créées à partir de celles du recensement datant de l'année des vingt ans du soldat et complétées au fur à mesure des années de service.

La tâche fut longue et difficile : un prisonnier de la liste de départ pouvait avoir plusieurs dizaines d'homonymes (Levesque, Guibert...) et, avec un seul prénom, il a fallu lire des centaines de fiches matricules pour glaner les renseignements recherchés. Ceci fait, nous avons corrigé des noms mal orthographiés comme (L'Angevin/Langevin), des prénoms inversés, etc...

Malheureusement, nous n'avons pu trouver tous les patronymes, mais seulement ceux des soldats recensés à 20 ans dans le département.

Toujours dans la série 5H10, aux archives municipales de Rezé, cinquante-deux « cartes postales » destinées à servir d'« accusé-réception » aux colis reçus de la commune nous permettent de dresser une autre liste de noms, prénoms et camps d'internement. L'affranchissement date le document.

Plusieurs noms d'expéditeurs de ces cartes diffèrent de ceux des prisonniers figurant sur les premières listes, d'où de nouvelles recherches aux archives départementales.

A cela, s'ajoutent cent quarante-trois feuillets où sont écrits les nom et prénom et l'adresse du camp d'internement... Il s'agit sans doute des précisions données par les familles à la municipalité, en réponse à une demande du maire et du préfet (parue dans la presse).

Aux archives départementales, la Fédération de l'Ouest de la Société de secours, (bureau des brancardiers) nous a laissé un cahier contenant une longue liste de prisonniers rezéens rapatriés fin 1918. Une dizaine de nouveaux noms et ceux fournis par l'ambassade d'Espagne à Berlin (prisonniers rapatriés, rentrés en Suisse ou évadés) complètent les listes précédentes.

Enfin, nous avons consulté les archives numérisées du Comité International de la Croix-Rouge ; elles ont permis parfois de confirmer la détention du soldat, mais leurs fiches sont souvent succinctes : un nom et un prénom, la date et le lieu d'internement seulement. La recherche sur ce site s'avère très fastidieuse, car des milliers de fiches sont répertoriées avec de nombreux renvois, aussi nous avons privilégié celles du fonds des brancardiers de la Croix-Rouge de Nantes.

Nous avons confronté toutes ces données entre elles et, ponctuellement avec d'autres documents, comme la liste des morts que notre association a établie, plus la correspondance du maire avec les familles des prisonniers. Ceci nous a permis de constater le manque de fiabilité de certains documents et nous a incités à être très prudents dans nos affirmations, en particulier pour ce qui concerne le domicile des détenus.

Ainsi, des renseignements sur les fiches matricules sont caducs en 1914 car ils ont été établis au moment du recensement des soldats à 20 ans ; Paul Briand, agent de commerce, réside à Hambourg (Allemagne) en 1910 mais où réside-t-il en 1914 ? Chez ses parents à Trentemoult ? Ou ailleurs ?

Les noms de prisonniers trouvés sur les feuillets ne sont pas toujours ceux de Rezéens : dans une lettre adressée au maire, une femme quémande l'envoi d'un colis pour son frère prisonnier, ayant pour seul argument qu'il a logé à Rezé chez sa sœur quelques mois avant le déclenchement de la guerre... Une autre femme sollicite la bienveillance du maire toujours pour l'envoi d'un colis en lui précisant qu'elle et son fils prisonnier « *n'habitent plus Rezé mais espèrent bien y retourner un jour...* ».

D'autres noms de nos listes correspondent à ceux des nombreux réfugiés du nord et de l'est de la France occupés par les Allemands.

Il est donc très difficile de déterminer avec exactitude le nombre de rezéens concernés.

Enfin, pour les soldats recensés hors du département, nous ne disposons que d'un nom et d'un prénom. Nous nous efforcerons de rechercher des informations complémentaires. Votre aide éventuelle sera la bienvenue.

## Les prisonniers rezéens

### *1 - Un nombre de prisonniers rezéens difficile à déterminer*

Nos recherches aboutissent ainsi à une liste de cent neuf noms associés à Rezé. Les listes établies par la municipalité de Rezé, la Croix-Rouge et les autres organismes de secours sont incomplètes : celles de Rezé (non datées) établies au cours de la guerre, n'ont pas répertorié tous les prisonniers et il en est de même pour les autres organismes de secours. Les soldats qui décèdent peu de temps après leur capture en 1914, ceux qui n'ont plus de contact avec leur famille ou qui sont capturés très tardivement en 1918, etc... échappent aux enregistrements.

Sur les cent neuf recensés, nous n'avons pas ou que très peu d'informations pour une vingtaine d'entre eux. Les causes peuvent être diverses : disparition de documents, soldats incorporés hors du département ; noms et prénoms mal orthographiés ; réfugiés venant des départements occupés, omissions des services des armées, des archives départementales ou de nous.

Pour ces raisons, notre analyse portera sur soixante-huit prisonniers pour lesquels nous avons suffisamment d'informations, variables selon les sources.

- 28 sont natifs de Rezé.
- 78 ont résidé à Rezé (temporairement ou en continu) avant le conflit.
- 9 ont une double résidence (Rezé et une autre commune).
- 42 ont des parents domiciliés à Rezé.
- 31 se retirent à Rezé. Les engagés et ceux qui n'ont pas achevé leurs obligations militaires restent au service de l'armée.
- 5 ou 6 pourraient être des réfugiés ayant séjourné dans notre commune avant leur mobilisation ou qui ont leurs familles installées à Rezé depuis 1914. Ainsi, le soldat prisonnier Charles Amart, réfugié des Ardennes, a une femme et deux enfants sur notre commune.

Notons que les soldats non natifs de Rezé viennent, pour beaucoup d'entre eux, des communes environnantes et en particulier du Sud-Loire. Ces jeunes ruraux venus chercher du travail à Nantes se sont installés à Rezé ou habitent chez un membre de leur famille déjà installé ; ils gardent une attache avec leur commune d'origine. Il en est de même pour les jeunes natifs de Rezé qui, y ayant vécu la première partie de leur vie, partent vers d'autres villes comme Nantes ou Paris. La communauté rezéenne les considère toujours comme faisant partie des siens.

Pour conclure, nous pensons qu'une centaine de prisonniers ont une attache avec la commune (lieu de leur naissance ou de leur résidence ou celle de leur famille, etc...) et, selon nos informations, environ quatre-vingt d'entre eux, y résideraient. Ce chiffre confirme celui donné par Emile Gabory, en 1923, dans le Livre d'Or.

Dans une étude précédente sur les morts de la Grande Guerre, nous avons retenu 1 400 soldats mobilisés et environ 300 morts durant le conflit. Les prisonniers rezéens représentent 7,7 % des soldats mobilisés, si nous prenons les 109 noms relevés, un chiffre très proche de la moyenne nationale qui oscille entre 7,5 et 7,8 %. Ce rapport tomberait à moins de 6 % avec 80 prisonniers. Ils représentent ainsi plus du quart du nombre des soldats morts. Notons que

quelques-uns d'entre eux ont été prisonniers avant de décéder des suites de leurs blessures, de maladie ou tués lors de leur transfert en captivité. Certains avaient été déclarés « *disparus* ».

## 2 - Des prisonniers très jeunes

Notre étude porte sur l'âge de 73 soldats prisonniers en 1914, au début des combats. La grande majorité d'entre eux ont été capturés dans cette phase du conflit.

- 27 ont entre 18 et 23 ans.

- 40 ont entre 24 et 34 ans.

- 5 ont entre 35 et 42ans.

- 1 a entre 43 et 48 ans.

Plus d'un tiers ont moins de 23 ans et, si on y ajoute la tranche d'âge de 24-34 ans, nous atteignons 90 %. Ces résultats sont comparables aux effectifs des soldats combattants sur le front. Les moins de 34 ans font partie de l'armée active et les plus âgés, de l'armée territoriale. Ces derniers sont parfois amenés au front et exposés ainsi à la capture comme ce fut le cas à Maubeuge.

Le plus jeune prisonnier, Georges Saurin, 19 ans, est né le 23 novembre 1897 à Nantes et a deux domiciles : Nantes et Rezé. Engagé volontaire le 19 juin 1916, il est blessé par balle à la tête avant d'être capturé à Vauxaillon le 27 mai 1918. Sa captivité ne durera que quelques mois.

Le plus âgé, Joachim Etienne, 42 ans est né le 21 octobre 1871 et habite Pont-Rousseau. Il appartient au 85<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale. Il a presque 43 ans lorsqu'il est pris à Maubeuge le 7 septembre 1914, au moment de la reddition de cette place-forte. Il sera détenu durant 4 ans et contractera la tuberculose, d'après la Croix-Rouge.

Les prisonniers sont, pour une très grande majorité, des soldats de 2<sup>e</sup> classe. Nous avons quelques sous-officiers : un adjudant, un maréchal des logis, huit sergents, six caporaux (ces données portent sur ceux dont nous possédons des informations).

## La captivité

### 1 - Dates des captures

Nous possédons la date précise de capture pour soixante soldats et des incertitudes pour celle de vingt-six autres. Pour ces derniers, la seule information nous vient des dates d'envoi de colis par la Croix-Rouge. Or, ces colis sont envoyés à partir de l'année 1915 après le recensement des prisonniers. Ainsi neuf soldats ayant reçu leurs colis en 1915 pourraient avoir été capturés en 1914 !

Notre analyse portera donc sur 60 soldats et nous avons choisi de diviser les quatre années de guerre en deux périodes :

1<sup>er</sup> août au 31 décembre 1915 : 39 prisonniers soit 65 % des captures.

1<sup>er</sup> janvier 1916 au 11 novembre 1918 : 21 prisonniers soit 35 % des captures.

Durant la première période (17 mois), les deux tiers des soldats ont été capturés.

En 1914, durant 5 mois, vingt-deux soldats ont été capturés, plus d'un tiers du total.

Au début du mois d'août, les Allemands envahissent la Belgique et le Luxembourg et pénètrent sur le territoire français tandis que les Français attaquent en Alsace, en Lorraine et dans les Ardennes. Six Rezéens sont déjà prisonniers.

Début septembre, les Allemands sont à 40 kms de Paris. Le général Joffre lance une contre-attaque et remporte la bataille de la Marne. L'armée allemande se replie sur l'Aisne et la Vesle. Suivent les batailles de l'Aisne et des Flandres. Depuis le début de septembre, le nombre de détenus rezéens a triplé (onze captures uniquement en septembre !).

Les grandes offensives militaires de 1914 expliquent donc le nombre impressionnant des captures. Nous sommes dans « *une guerre de mouvement* ». Le front n'est pas réellement déterminé et les fantassins, en pantalon rouge garance et en képi, sans appui d'artillerie et sans cartes géographiques précises, se lancent dans la bataille, baïonnette au fusil. Des généraux sous-estiment l'ennemi et commettent des erreurs de tactique tragiques. En fin d'année, la guerre de mouvement laisse place à une guerre de position.

1915. Les armées s'enterrent ; de nombreuses offensives sont lancées en Champagne, dans les Vosges et en Artois et, le 1<sup>er</sup> novembre 1915, après 40 jours de combats et une hécatombe dans les rangs, Joffre ordonne l'arrêt des offensives (17 captifs).

1916-1917. Des offensives ponctuelles provoquent moins de captures mais elles sont très meurtrières (17 captifs pour les 2 ans).

1918. Les grandes offensives reprennent et nous ne saurons pas le nombre précis de prisonniers rezéens (4 à 9). Ils ne laissent de traces ni aux archives municipales ni à celles des œuvres la Croix-Rouge, le temps de captivité étant trop court pour un enregistrement.

## 2 - La durée de captivité

La très grande majorité des prisonniers a passé plus de quatre ans dans les camps, leur capture ayant eu lieu dès le début de la guerre. Francis Macé serait le premier rezéen (20 août 1914) et François Lemerle, le dernier (10 juin 1918).

Les plus « *chanceux* » d'entre eux sortent des camps allemands pour être internés en Suisse ou rapatriés en France avant la fin des hostilités, selon des accords passés entre la France et l'Allemagne en 1915. Ces accords distinguent le rapatrié, grand blessé ou malade, qui ne pourra plus devenir soldat et donc inutile à son pays en tant que combattant, et l'interné, un blessé ou un malade qui nécessite des soins intensifs et constants. Ce dernier attendra la fin du conflit en Suisse.

André Guilbaud est hospitalisé en Suisse en 1916 après deux ans de captivité car il est atteint de bronchite chronique. Il est rapatrié en France plus tard ainsi que son compatriote, Célestin Jarnot.

Norbert Ramette et Jean Turpin sont internés en Suisse dès 1915 ; nos informations restent très succinctes.

Nous comptons 4 soldats morts durant leur captivité sur quatre-vingts soit 5 % (les moyennes nationales oscillent entre 3,2 et 6,5).

Théophile Neveu est capturé le 8 juin 1916 (date de sa disparition) dans la région de Verdun. Interné au lazaret de Montmédy pour tuberculose, il décède un an plus tard le 5 juin 1917 au lazaret de Trèves (Allemagne) à l'âge de 34 ans. Son corps sera inhumé au cimetière municipal puis transféré à Sarrebourg en 1923.

Aristide Nogue est capturé le 8 septembre 1914 (date de sa disparition) entre Lenharée et Fère-Champenoise ; la date de sa mort nous est inconnue ; la transcription de son décès est faite en 1918 à Rezé.

Léon Ortais, capturé le 27 août 1914 (date de sa disparition) à Noyers-Pont-Maugis (08), meurt en janvier 1915 suite à ses blessures, à l'âge de 24 ans. Les Allemands l'ont inhumé et remis son livret et sa plaque au maire de Sedan.

Henri Guézenec serait mort au camp de Friedrichsfeld. La seule information que nous possédons est la réception d'un avis de décès par le maire en avril 1915.

Enfin, nous avons aussi à Rezé un prisonnier qui a réussi à s'évader et un autre qui a échoué :

- Paul Briand, prisonnier le 23 août 1914, s'évade le 29 mars 1917. Grâce à sa parfaite connaissance de la langue allemande et du pays, il rejoint les Pays-Bas. Michel Kervarec nous a rapporté son récit dans le bulletin n° 75.

- Jean Langevin, «*instituteur libre* » à Pont-Rousseau, n'a pas réussi son évasion du camp de Deutsch-Gabel (Bohême). Le 3 mars 1918, il écrit au maire de Rezé :

*« Ayant laissé la plupart de mes bagages pour m'évader d'Allemagne, il y a quelques semaines, votre colis de lainage du 23 décembre, reçu le 2 mars, a été la bienvenue... Je vous demanderais si vous pouvez m'envoyer un peu de linge, chemises, caleçons et aussi quelques vivres... ».*

### **Les camps d'internement**

Nous ne pouvons donner avec exactitude le lieu ou les lieux d'internement des prisonniers rezéens, car un prisonnier pouvait changer plusieurs fois de camp durant sa captivité selon les besoins en main-d'œuvre de l'économie allemande. De très nombreuses fiches indiquent, près du patronyme, un ou des noms de camps souvent raturés avec parfois une mention «*inconnu* », «*parti* » ou «*demande de recherche de la famille* »... Les documents sont rarement datés d'où des difficultés pour confronter les informations.

Les captifs sont internés dans une soixantaine de camps différents selon nos sources actuelles. Beaucoup d'entre eux sont passés par Giessen, un camp de transit et de triage (Durchgangslager).

#### ***1 - L'organisation des camps***

L'Allemagne compte environ cent soixante-quinze camps principaux disséminés sur tout son territoire comme Saltau, Giessen, Münster, etc... et, des milliers de camps secondaires dépendant des premiers. Chacun de ces camps se subdivise en détachements de travail ou kommandos avec des effectifs très variables. Les prisonniers travaillent selon la demande, dans l'agriculture, l'industrie, les mines, les travaux publics, remplaçant les Allemands partis sur le front et fournissant ainsi une abondante main d'œuvre bon marché.

Cette organisation explique leurs fréquents déplacements et par conséquent les difficultés pour les familles et pour nous, à connaître les lieux de détention. Les camps principaux regroupent des milliers de détenus de toutes nationalités mais aussi des civils déportés.

Les officiers ont leurs propres camps (les offiziergefangelager ou oflags) et sont dispensés de travail. Leurs conditions de détention sont plus supportables que celles des hommes de troupe.

Les Allemands ont aussi construit des camps de représailles, plus à l'est, en Pologne ou en Russie pour faire pression sur les Français avec pour objectif «*...améliorer les conditions de détention des prisonniers allemands* ». Les conditions de détention sont terrifiantes et beaucoup de prisonniers y meurent.

Paul Briand, de Trentemoult, écrit :

« Au mois de juin (1915), sous de vagues prétextes, on envoya 3 000 d'entre nous en représailles à Ahlen Falkenburger Moor, dans le Hanovre, dans un petit camp perdu au milieu des marais... Nous travaillions dans les vases des marais pour faire des canaux d'irrigation. Nous étions frappés, attachés pendant plusieurs heures pour un motif futile... »

Il nous rapporte aussi qu'en nouvelles représailles, des prisonniers furent envoyés dans le camp de Choline derrière le front russe. Peu nourris et dormant à même la terre sans paille et sans couverture, les Allemands les privent de leurs flanelles durant les mois de printemps encore très froids et leur interdisent durant six mois de correspondre avec leurs proches et de recevoir leurs colis. La Croix-Rouge condamne ces châtiments qui privent les détenus de pain et qui les enferment davantage dans leur isolement.

## 2 - Le camp

Nous n'avons que les descriptions succinctes faites par Paul Briand et Pierre Péchereau. Il nous est apparu intéressant de compléter l'étude par d'autres sources et en particulier les carnets souvenirs de détenus, publiés sur internet, afin de mieux connaître l'organisation des camps et les conditions de détention.



A l'intérieur des baraques, un mobilier restreint : une table, des chaises, des bancs et un poêle et deux rangées de couchés faites de paille ou de sciure, superposées sur deux étages.

L'organisation des camps s'est faite progressivement car les Allemands, surpris par le nombre de captifs, ont dû improviser en les logeant dans des tentes, des hangars et autres locaux désaffectés. Pierre Péchereau dessine des tentes et des baraques à Erfurt en 1914 et, à Gustrów, les premières baraques abritant les prisonniers (qui les ont construites), n'apparaissent qu'en février 1915.

Les camps, souvent de forme rectangulaire, sont clos de fils de fer barbelés espacés de 15 cm sur 3 m de haut. A l'intérieur, des grandes baraques en bois recouvertes de toile goudronnée ou en tôles ondulées abritent les prisonniers, les services administratifs, les cuisines, les sanitaires etc... On y trouve aussi la « kantine » où les prisonniers peuvent acheter de petits objets ou des compléments d'alimentation, des locaux culturels et parfois une bibliothèque, un théâtre etc...



*Le camp de Limburg avec ses deux rangées de baraques de 75 m sur 12 m.  
Les soldats P. Babonneau, C. Cantin, H. Coquet, A. Lemerle y ont été internés.*

### *3 - La vie dans les camps*

Les camps regroupent des prisonniers de toutes nationalités. Les Français représentent environ 20 % des effectifs des camps situés en Allemagne. Les différentes communautés que tout sépare : la langue, les mœurs et même les ressources, domaine très sensible en ces lieux, sont forcées de vivre dans la promiscuité et dans des conditions très difficiles. Dans chaque camp, pour organiser au mieux leur vie carcérale et aussi par solidarité, les prisonniers d'une même nation se regroupent en comités de secours.



*Le comité de secours de Langensalza*

Ceux-ci jouissent de la confiance des œuvres et en particulier de la Croix-Rouge dont ils sont les mandataires. Ils ont le soutien de tous les gouvernements y compris celui de l'Allemagne qui souhaite ce type de regroupement.

Les comités reçoivent les colis collectifs et à partir de 1916, le pain (envoi collectif). Ils répartissent ces colis, s'assurent de leur acheminement jusqu'aux kommandos et constituent des stocks de réserve. Les comités renseignent les œuvres de secours en France sur les prisonniers

de leurs camps, dressent des listes de nécessiteux pour les conseils généraux. Ils assurent la gestion de caisses de solidarité pour aider les plus démunis de leurs compatriotes et, dans certains camps, les nécessiteux d'autres nations.

La vie du prisonnier est rythmée par les travaux quotidiens : tâches d'entretien du camp mais aussi multiples détachements de travail à l'extérieur. Il effectue ainsi de nombreux déplacements et connaît alors des ambiances bien différentes selon les lieux, le travail ou les personnes qu'il rencontre. Le travail dure en moyenne onze heures et occupe une grande partie de la journée. Il dépend des besoins des Allemands et tient parfois compte des compétences du captif. Certains ont des tâches administratives, d'autres soignent les malades dans les lazarets (hôpitaux militaires) ou encore sont employés dans les fermes, les usines ou les mines. Les plus malchanceux travaillent dans les marais (Paul Briand) ou dans les mines (Eugène François). Beaucoup d'entre eux sont détachés dans l'agriculture. Le soir, les prisonniers rentrent au camp ou logent sur le lieu de leur travail pour un temps.

Le dimanche est le jour de repos, ils peuvent assister aux offices religieux et consacrer beaucoup de temps à écrire à leurs proches. Les autorités ne leur autorisent qu'une carte postale par semaine et deux lettres de quatre pages par mois (le courrier est soumis à la censure). Certains écrivent leurs souvenirs ou composent des chansonnettes (voir l'article sur Pierre Péchereau) ou lisent le journal « *la Gazette des Ardennes* », un journal de propagande allemande, écrit en français. Des prisonniers éditent leurs propres journaux (soumis à la censure) comme à Würzburg. On flâne, on joue aux cartes, au football, on chante et on joue des pièces de théâtre si le camp en possède (camp d'Ohrdurf). Tous ces loisirs dépendent du bon vouloir du commandement du camp, des conditions de travail des prisonniers, des relations entre eux et leurs geôliers. Cependant, ils n'oublient jamais complètement leur état de captif et très souvent, succombent à la tristesse, à la nostalgie allant jusqu'à la déprime. Ceux qui restent dans les camps principaux souffrent plus encore de la monotonie de la vie, due à l'enfermement, et refusent l'espace limité par des fils barbelés, l'horizon bouché par des palissades et certains d'entre eux déclenchent des troubles psychiatriques comme « *la psychose du barbelé* ».

Le problème récurrent du prisonnier est la nourriture. Paul Briand écrit :

*« ...La nourriture était insuffisante et mauvaise, aussi voyait-on des compatriotes chercher dans les tonneaux d'eaux grasses, tous les détritrus, d'autres ramassaient les épluchures de pommes de terre pour les manger... Au commencement de 1915, (dans le camp de Langensalza), les colis sont devenus indispensables, la nourriture devient infecte, les prisonniers ne sont presque plus nourris que de navets cuits à l'eau et la ration devenait de moins en moins forte... ».*

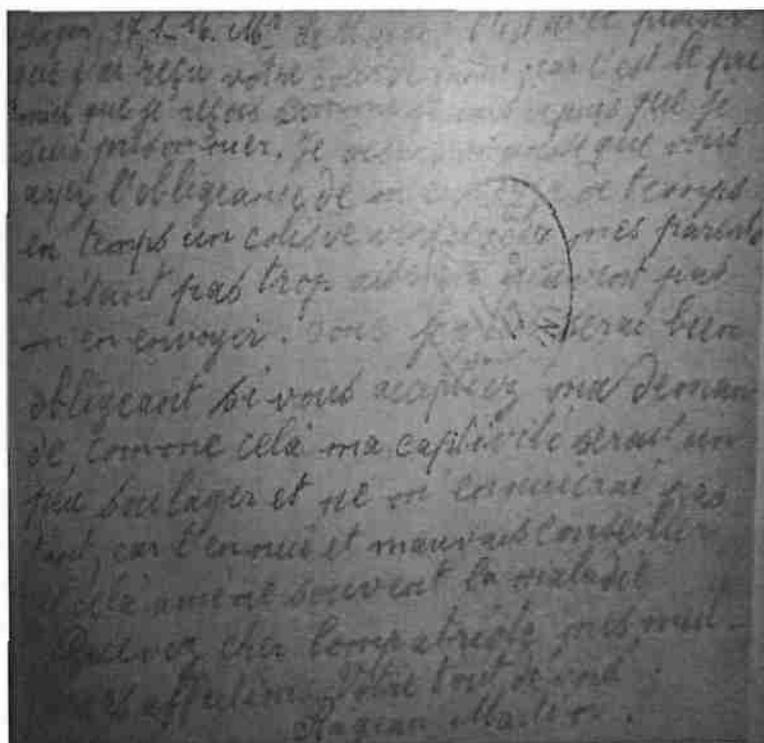
Pourtant, selon les accords internationaux de la convention de la Haye de 1907, toute nation en guerre doit subvenir aux besoins et au ravitaillement des prisonniers qu'elle recueille. L'Allemagne refuse d'appliquer en partie ce devoir. Le gouvernement français, ne pouvant laisser ses soldats mourir de faim, se charge alors de les nourrir en leur envoyant de la nourriture et des vêtements par l'intermédiaire des œuvres de secours. Les prisonniers français sont plus favorisés que d'autres détenus comme les Russes abandonnés par leur gouvernement. Les Français peuvent recevoir en plus des colis, de l'argent pour d'éventuels achats.

Les colis sont envoyés soit par les familles, soit par les œuvres comme la Fédération des œuvres de prisonniers constituée en 1915, soit par la commune, etc... Le contenu est strictement réglementé. Parmi les produits interdits, nous trouvons l'or et le beurre et, recommandé, le savon. A partir de 1916, l'envoi individuel de pain est interdit et seul, le gouvernement français, par l'intermédiaire de la Fédération nationale d'assistance aux prisonniers, peut désormais

ravitailer régulièrement les camps par des envois collectifs de pain à concurrence de deux kilogrammes par tête et par semaine. A la fin du conflit, soixante-quinze millions de colis individuels ont été adressés par les familles.

Mais la distribution donne parfois lieu à des abus que les comités de secours des camps et la Croix-Rouge dénoncent : chantage auprès des bénéficiaires, colis volés ou distribués avec des semaines de retard, voire pas du tout.

Les vêtements font aussi partie des problèmes matériels qui préoccupent les soldats et leurs familles. Comme pour la nourriture, les pays capteurs doivent fournir des vêtements aux prisonniers, Or, les Allemands les vendent. Les prisonniers tiennent à conserver leurs uniformes et montrer qu'ils restent des soldats mais les uniformes et les chaussures s'usent vite au travail et ils en réclament de nouveaux à l'Etat français, qui les distribue avec parcimonie car il doit aussi vêtir les nouvelles classes. L'intendance livre des vêtements de mauvaise qualité et même des sabots ! Les plaintes sont nombreuses et le gouvernement demande aux œuvres concernées, de contrôler sérieusement le bien-fondé des demandes d'uniformes. Les familles, les œuvres de secours, les communes essaient de pallier aux insuffisances de l'Etat en envoyant des chemises, des chaussettes... et ainsi soulager les souffrances des prisonniers face à la rigueur des hivers.



Martin Rageau, prisonnier à Sagan, écrit au maire de Rezé pour le remercier du colis qu'il a reçu pour le Nouvel An : «...c'est la première fois que je reçois comme secours depuis que je suis prisonnier. Je désirerais aussi que vous ayez l'obligeance de m'envoyer de temps en temps un colis de vivres car mes parents n'étant pas trop aisés ne peuvent pas m'envoyer. Donc je vous serais bien obligé si vous acceptiez ma demande, comme cela ma captivité serait un peu soulagé et ne m'ennuierai pas tant, car l'ennui et mauvais conseiller et cela amène souvent la maladie. Recevez cher compatriote, mes meilleures affections. Votre tout dévoué. Rageau Martin.»

## La solidarité et les œuvres humanitaires

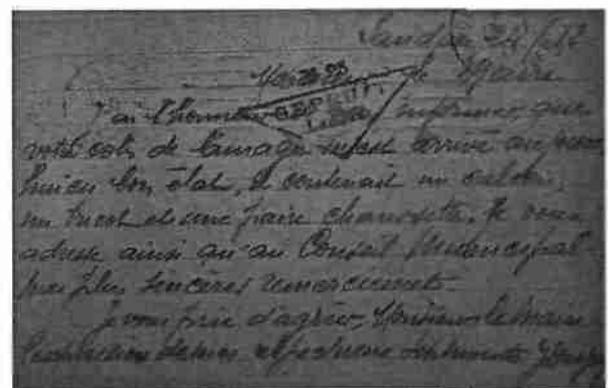
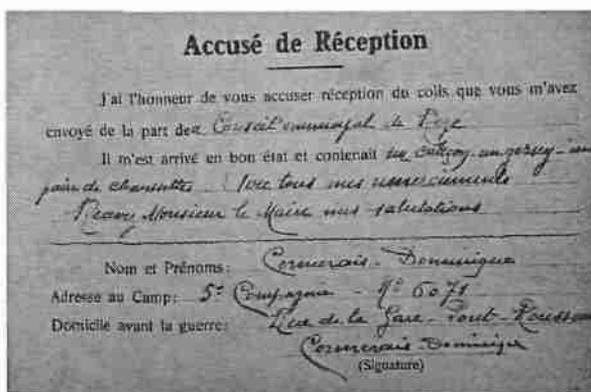
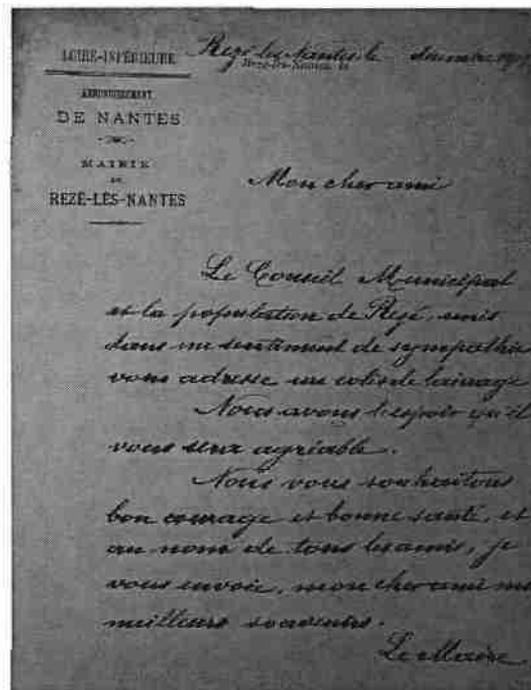
De nombreuses œuvres humanitaires laïques et religieuses se préoccupent du sort des prisonniers de guerre et de leurs familles. Elles se sont constituées à tous les niveaux : communal, départemental, national et international sans oublier les comités de secours dans les camps. Nous avons fait le choix de limiter ce chapitre à quelques-unes d'entre elles.

### *1 - La solidarité rezéenne*

Dès le mois de novembre 1914, des comités de secours se forment à Pont-Rousseau pour aider les familles de mobilisés nécessiteux, sans distinguer les prisonniers des autres combattants. Des vêtements et des repas chauds sont distribués aux enfants des écoles catholiques et laïques.

Le 22 novembre, le conseil vote une subvention de 200 francs et le maire souhaite que le seul but de ces comités « est celui de coopérer fraternellement ensemble au salut de tous en venant largement en aide aux enfants de nos braves soldats mobilisés, qui là-bas dans les tranchées travaillent si glorieusement pour le salut de la France et la grandeur de la patrie. ».

Lors du conseil municipal du 5 décembre 1915, le maire propose à l'occasion du Nouvel An, d'envoyer aux trente « Enfants de la commune prisonniers de guerre » connus, un colis contenant soit des provisions, soit des vêtements ; il sera tenu compte de la situation des familles des prisonniers. La proposition du maire est adoptée à l'unanimité. Cet envoi solidaire sera renouvelé tous les ans. Une lettre du maire accompagne le colis avec un récépissé qui nous permet de connaître le contenu de ces colis (un caleçon, un tricot et une paire de chaussettes) et de remarquer la gratitude que portent ces prisonniers à leur commune.



Lettre du maire accompagnant les colis et deux accusés de réception

En 1916, la souscription pour les prisonniers et les orphelins de guerre faite sur la commune rapporte 1 857,45 francs. 1 406 francs leurs sont versés et le reliquat est conservé pour « les urgences des nécessiteux ».

Le maire est très sollicité par les familles et les prisonniers pour l'obtention d'une aide.

Louis Gendron, prisonnier à Münster, écrit le 27 août 1916 :

« Monsieur le Maire, Permettez-moi si je vous écris ces quelques lignes. Je me vois dans l'obligation de vous demander si vous pouvez me venir en aide en me faisant parvenir quelques douceurs. Comme mon père est sous les drapeaux, moi prisonnier, perdu ma mère et ma sœur, il y a un an, il me reste que mon petit frère qui est chez une tante. Elle se voit dans l'impossibilité de me venir en aide. Donc, je vous en serais beaucoup reconnaissant si vous pouviez faire votre possible. Si vous voulez vous renseigner, je reste à la Blordière Pont-Rousseau, chez ma tante Dubert, blanchisseuse... Votre concitoyen... ».

Dans une lettre du 23 novembre 1916, le maire remercie la société Coisy et Fitau pour le don de 206 francs qu'elle a fait aux « Enfants de la commune, prisonniers en Allemagne ». Nous avons deux factures de cette manufacture de bonneterie installée à Pont-Rousseau, une antérieure au 23 novembre, s'élevant à 29 francs pour l'achat de 2 chandails, 2 pantalons et de 2 paires de chaussettes et une autre, postérieure à ce don, de 435 francs correspondant à l'achat de 32 chandails, pantalons et paires de chaussettes. Ces vêtements sont adressés aux 32 prisonniers connus en 1916.

Le 22 septembre 1918, quelques semaines avant la fin de la guerre, le conseil municipal vote pour la Fédération départementale des œuvres de secours aux prisonniers de guerre, une subvention de 600 francs pour le 2<sup>e</sup> semestre 1918 et une autre de 1 200 francs pour l'année 1919

## 2 - La fédération des œuvres de secours aux soldats et prisonniers de guerre

**M. Agnesse**  
 prénom Marcel  
 grade \_\_\_\_\_ régiment 4<sup>e</sup> Inf 20  
 domicile Rue Jaki Carnot 16 a 1  
Rezé

Interné Lager Darmstadt

régiment \_\_\_\_\_ Bataillon 4<sup>e</sup> Compagnie  
 section \_\_\_\_\_ escouade \_\_\_\_\_ groupe \_\_\_\_\_ dét \_\_\_\_\_  
 chambre \_\_\_\_\_ block \_\_\_\_\_ partie \_\_\_\_\_ service \_\_\_\_\_  
 stall \_\_\_\_\_ coin \_\_\_\_\_ toilette \_\_\_\_\_  
 n<sup>o</sup> matricule \_\_\_\_\_  
 Détachement 101<sup>e</sup> 101<sup>e</sup> 101<sup>e</sup>

Date d'envoi des colis	Date de l'accusé réception
<u>18 DEC 1915</u>	<u>15 FEV 1916</u>
	<u>4 JUIL 1916</u>
	<u>29 DEC 1916</u>
	<u>2 AOUT 1917</u>
	<u>1 AOUT 1917</u>
	<u>17 SEP 1917</u>
	<u>25 OCT 1917</u>

Fiche tenue par la commission de secours

Dès le début de la guerre, le 11 août 1914, une commission départementale de centralisation de secours aux blessés militaires, aux combattants et prisonniers, est créée. Une des vocations est de venir en aide à ces derniers. Elle est composée d'élus, du président de la Croix-Rouge française avec laquelle elle travaille étroitement et a, à sa tête, le président du conseil général, M. Jamin (propriétaire de la Balinière, à Rezé).

Parmi ses compétences, il y a l'envoi de colis aux soldats du front et aux prisonniers ainsi que l'aide aux familles des mobilisés.

En 1915, en collaboration avec les bureaux des brancardiers de la Croix-Rouge et la Ligue patriotique des Françaises, la commission de secours confectionne et expédie les colis aux prisonniers de guerre.

Des annonces parues dans la presse invitent les familles à donner les adresses de leurs proches prisonniers. Cette collecte complète les listes déjà établies. Le maire de Rezé fait paraître dans la presse la même demande.

En 1916, 4854 prisonniers sont recensés dans le département et reçoivent un colis d'une valeur approximative de cinq à huit francs. Celui-ci contient du pain, des biscuits, des chaussettes, du savon, des boutons, un nécessaire de couture, etc... L'emballage est fait en toile suffisamment large pour être réutilisée comme serviette par le prisonnier. Quelques mois plus tard, à cause des restrictions, il sera de papier solide et de ficelle.

Au colis, est jointe une carte postale qui doit permettre au prisonnier de connaître l'expéditeur et de lui en accuser réception.



*Feuillets avec les noms des prisonniers transmis par leurs familles*

La Fédération des œuvres de secours aux soldats et prisonniers de guerre (1915) reçoit des subventions de l'Etat, du département, des dons et aussi des vivres et vêtements de l'intendance militaire. En 1916, le conseil général offre 8 084 paires de chaussettes, 1 303 gilets de laine, 12,5 caisses de 180 rations chacune, de lait condensé...

La fédération soutient particulièrement les prisonniers nécessiteux comme Jean Langevin, prisonnier rézéen et, prend en charge les frais d'envoi de vêtements par les familles les plus pauvres.

En 1914, le préfet adresse aux maires une circulaire invitant tous les habitants à confectionner des lainages et autres vêtements chauds. Le succès fut immédiat mais à partir de 1915, les bénévoles sont moins nombreux et on décide d'employer un personnel plus qualifié et payé.

### **3 - Le Comité international de la Croix-Rouge**

La Première Guerre mondiale amène le C.I.C.R à développer considérablement ses actions. En plus de son rôle traditionnel d'aide aux soldats blessés ou malades, le C.I.C.R va étendre son action aux prisonniers de guerre. Pour mener à bien son activité, il crée un organisme spécialisé, l'Agence internationale des prisonniers de guerre, chargée, de réunir et de transmettre les renseignements aux prisonniers et à leurs familles. Leurs délégués visitent de nombreux camps pour s'assurer que ceux-ci bénéficient de conditions de détention correctes.

Le C.I.C.R ne peut pas imposer ses conclusions aux Etats en guerre mais il émet des vœux, ce qui n'empêche pas de dénoncer les violations et les abus les plus flagrants. C'est ainsi qu'il condamne la politique de représailles ou les camps de propagande.

Il essaie aussi d'obtenir la libération des prisonniers blessés, malades ou qui ont connu une longue période de captivité. Le C.I.C.R finit par convaincre les Etats belligérants et le gouvernement suisse d'interner les prisonniers dans ce dernier pays. En 1916, on comptera trente mille internés dans ce pays neutre. Puis en 1917, il invite les pays en guerre à rapatrier immédiatement les hommes invalides, atteints de troubles psychologiques graves (psychose du fil de fer) ou ayant connu une longue durée de captivité.

## Les prisonniers et leurs familles

A Rezé, nous ne disposons pas de correspondance entre prisonniers et leurs proches mais seulement quelques lettres de familles adressées au maire de Rezé, le remerciant d'avoir envoyé un colis au Nouvel An. Nous n'avons aucun avis de capture mais uniquement ceux de quelques décès. Très souvent, les familles apprennent la capture de leurs parents par un avis du ministère que leur remet le maire. Les combattants qui ne donnent plus de leurs nouvelles sont considérés comme disparus.

L'absence de courrier alerte les familles lesquelles s'informent à la mairie ; cette dernière les dirige vers les comités des œuvres de secours laïques ou religieuses. La famille du soldat Lucas, inquiète de la disparition de son fils depuis 1 an (août 1914), demande au maire de faire une démarche plus personnelle auprès des autorités militaires.

Celles-ci peuvent annoncer parfois de fausses nouvelles.

En 1915, Benjamin Grandet est déclaré mort et inhumé par les Allemands ; en réalité, il est prisonnier à Ebenberg. Le maire refuse aussi d'enregistrer le décès de Louis Hervouët ; ce dernier, prisonnier, correspond toujours avec sa famille.

Des familles sont particulièrement touchées : celle des frères Monnier, Alphonse étant prisonnier, Maurice tué ; celle des frères Marchand, Auguste et Ferdinand sont tous les deux prisonniers... ou encore celle de la famille Gendron, le père mobilisé, sa femme et sa fille mortes en 1915 et Louis, le fils, prisonnier.

Les familles connaissent les rudes conditions de leur détention et font tout pour les aider matériellement et soutenir leur moral. Il s'agit d'assurer la survie d'un fils, d'un époux et parfois même d'un père. Des familles s'endettent, d'autres s'adressent aux œuvres de secours. Devant un tel sacrifice, un projet de loi visant à rembourser les frais occasionnés par l'envoi des colis aux familles des prisonniers est soumis à la chambre des députés, mais il sera abandonné pour des raisons budgétaires dans les années 30.

Mais le plus important est le soutien moral : une des préoccupations les plus constantes des prisonniers est de garder le contact avec les leurs, de savoir et faire savoir. Ils sont dans l'attente d'un colis, d'une lettre de leurs parents, de leur épouse ou de la photographie de leur amoureuse, devenue alors la seule « *présence féminine* ». Les échanges épistolaires avec leurs familles et les œuvres sont les armes « *anti-cafards* » les plus efficaces.

L'abbé Devaud, de la mission catholique suisse, écrit :

« *Un prisonnier qui reçoit des nouvelles est un autre homme ; une lettre, c'est une provision d'énergie et d'espérance pour de longs jours* ».

## Le retour

L'armistice, signé le 11 novembre 1918 exige « *le rapatriement immédiat et sans réciprocité, dans les conditions de détail à régler de tous les prisonniers de guerre, y compris les prévenus et les condamnés des alliés et des Etats-Unis...* ». Les prisonniers allemands demeurent en captivité et restent la monnaie d'échange.

En Allemagne, c'est l'euphorie chez les prisonniers tandis que le pays est en révolution. Les Allemands ont déserté les camps et des milliers de captifs sont livrés à eux-mêmes. Ceux des kommandos essaient de rejoindre les camps principaux surchargés, menacés par la famine.

Pour pallier à ce chaos, une mission militaire française dirigée par le général Dupont se rend en Allemagne pour organiser le rapatriement. Celui-ci s'appuie sur les comités de secours des camps et les officiers prisonniers pour rétablir l'ordre et la discipline. Des milliers de détenus rejoignent la France par mer ou en traversant les zones de combats. Certains transitent par l'Italie ou la Suisse.

La très grande majorité des prisonniers rezéens rentrent dans la première quinzaine de décembre, quelques-uns d'entre eux dès novembre. D'autres, blessés ou malades, sont rapatriés plus tard. De retour en France, les prisonniers passent des examens médicaux, répondent aux questions des officiers sur les conditions de leur captivité et remplissent les formalités administratives. L'armée les affecte dans un régiment proche de leur domicile (le 65<sup>e</sup> R.I pour la plupart des Rezéens) et leur donne une permission dont la durée varie selon celle de leur captivité, au minimum trente jours. Les soldats prisonniers, selon les classes, restent mobilisables.



*Le retour*

### **Prisonnier ou combattant prisonnier ?**

Dès 1919, des associations d'anciens prisonniers se constituent et revendiquent les mêmes marques de reconnaissance et les mêmes avantages matériels que ceux donnés à leurs anciens compagnons d'armes. La méfiance, la suspicion de certains députés et membres du gouvernement vis-à-vis des prisonniers suscitent des débats houleux à la chambre dès 1918. La reconnaissance du combattant-prisonnier ne semble pas si évidente. Nous rapportons quelques-unes de ces lois ; l'union sacrée semble bien éloignée !

La loi exclut les prisonniers de toutes distinctions honorifiques qui font la fierté du soldat ou de sa famille. La mention « *Mort pour la France* » pour les prisonniers morts dans les camps leur est refusée jusqu'en 1922. Cette décision est très importante car, en dehors de son impact moral pour les prisonniers, elle permet aussi aux enfants des prisonniers décédés, d'être pupilles de la nation.

La loi de 1920, qui autorise le port de la médaille interalliée pour tout mobilisé ayant au moins trois mois au front, exclut les milliers de soldats capturés dans les premiers mois de la guerre. En 1922, une nouvelle loi accorde à tous les soldats la médaille de la Victoire.

Au moment où les prisonniers sont sur le point d'être rapatriés, le gouvernement refuse l'équité entre soldats pour « *le rappel de solde* ». Chaque mobilisé reçoit un rappel de soldes après la guerre et dont le montant est proportionnel aux jours passés à l'armée et qui varie selon le grade. Pour les prisonniers, cette solde est suspendue sauf pour les sous-officiers et officiers de carrière. Le 28 décembre 1918, devant cette discrimination flagrante, la Chambre finit par accorder la solde à tous les soldats.

La loi de février 1919 portant sur la prime à la démobilisation discrimine encore une fois les combattants. Cette loi prévoit le versement d'une prime de 250 francs à laquelle s'ajoutent des primes mensuelles de 20 francs au prorata des services effectifs du soldat or la captivité n'est pas considérée comme service ; le prisonnier doit se contenter de seulement 15 francs par mois !

Le pécule, somme de mille francs versée aux veuves et aux ayants droits des militaires décédés durant la guerre, ne concerne pas les veuves de prisonniers sauf s'il est prouvé que le prisonnier est mort suite à une blessure aux combats !

La loi des pensions d'invalidité oblige les prisonniers de guerre à passer devant une *commission de réformes et à prouver l'origine militaire de la maladie ou de la blessure et il faudra attendre 1930 pour qu'une nouvelle loi crée l'allocation aux combattants, à laquelle tous les prisonniers peuvent prétendre.*

La suspicion est bien présente en 1918 dans les rangs de l'armée et parmi les populations, car les prisonniers sont, pour l'essentiel, capturés indemnes. Elles ignorent ou veulent ignorer que les soldats ont été pris en groupes sous la responsabilité de leurs officiers : *la reddition de Maubeuge, le 7 septembre 1914, transforme cinquante mille combattants en captifs (1/10<sup>e</sup> des prisonniers français) !*

Les Français, hormis les proches des prisonniers, ont une vision mal définie et parfois négative du prisonnier. Jean Renoir, dans son film « *La Grande Illusion* », 1934, réhabilite son image : le film raconte l'histoire de prisonniers de milieux sociaux différents qui souffrent de la captivité. Poussés par le patriotisme, ils risquent leur vie pour s'évader, un d'entre eux se sacrifie pour les autres. *Le film est un hymne à la paix et la fraternité « La camaraderie de la chambrée a remplacé celle des tranchées ».* Le film, servi par d'excellents acteurs très populaires (Gabin, Fresnay,...) connaît un très grand succès à sa sortie.

L'image du prisonnier de la Seconde Guerre mondiale est très différente de celle de la Première Guerre. Les prisonniers sont considérés dès leur retour comme des Résistants et sont inclus naturellement dans toutes les manifestations commémoratives, mais devant les réticences *de certains députés, ils devront de nouveau lutter pour être reconnus comme combattant et obtenir la carte de combattant en 1949.*



Carte de remerciement représentant le camp de Dillingen (Bavière) envoyée par Maurice Sigogneau au maire, J.B Vigier (Archives municipales de Rezé).

<p>Cher Monsieur !</p> <p>J'ai reçu votre carte d'envoi dont je vous remercie bien travaillamment.</p> <p>Après mes vœux de bonne année, de santé, de prospérité, mes saluts empressez -tels-</p> <p>M. Sigogneau 10, rue de la République - Dillingen</p>	<p>Königsplatz Dillingen</p> <p>Monsieur Vigier</p> <p>Maire de</p> <p>Rezé</p> <p>Franc</p>
--	--

**LISTE DES PRISONNIERS DE LA GRANDE GUERRE DONT LE NOM EST ASSOCIE A REZE**

NOM	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	DOMICILES	DATE DE CAPTURE	LIEU DE CAPTURE	LIEUX DE DETENTION
ABRAHAM	Jean						
AGUESSE	Marcel	01/12/1893	Nantes (44)	Rezé (Pont-Rousseau) / Nantes (La Bottière)	08/09/1915	La Harazée (51)	Darmstadt
AMART	Charles Henri			Réfugiés des Ardennes	29/03/1915		Münster
AVEROUIN ou AVROUIN	Alfred Emilien Léon	19/06/1893	Verneuil (27)	Rezé (Basse Lande)	17/09/1914	Biaches	Henberg
BABONNEAU	Pierre Louis Joseph	27/03/1893	Rezé (44)	Rezé	06/05/1916	Binarville (Marne)	Limburg/ Darmstadt
BARJOLLE	Pierre Louis Bernard	30/11/1889	Saint-Colomban	Bouguenais (en 1913)	12/11/1914	Ypres?	Gasdelrgen/Zerbst
BERTHO	Charles Adolphe Marie	26/11/1887	Rezé (44)	Rezé (Haute-Ile)	28/08/1914	Ginchy	Giessen /Minden
BOUCARD	Léon Joseph				?		
BOUCHEREAU	Louis Aimé	06/10/1895	Rezé (44)	Rezé (49 rue Thiers)	30/05/1918	Crameil	Grossen
BRIAND	Charles Jean Marie Joseph	01/02/1889	Sainte-Pazanne (44)	Rezé (et Nantes en 1913)	23/08/1914		Alten Grabow
BRIAND	Paul Auguste	13/08/1890	Rezé (44)	Rezé (Trentemoult)	23/08/1914	Maissin (Belgique)	Ohrdaff
BRÛLÉ	François Jean	06/09/1883	Les Sorinières (44)	Rezé (Pont-Rousseau - le Chêne Gala)	08/09/1914	Fère-Champenoise	Erfurt puis Cassel
CANTIN	Clément Marie			Nantes (rue de Vertais)	1918 ?		Limburg
CHAGNAS	Rogatien Marie Augustin	01/06/1895	La Montagne	Rezé (Trentemoult) / Carquefou	17/04/1916		Gustrom- Mecklenburg
CHAME	Jean-Baptiste						
CHARRIER	Achille			Rezé (La Morinière)			Alten Graben
CHOËMET	Emmanuel	19/7/1876	Rezé (44)	Rezé (Trentemoult)	23/09/1914		Heuberg/ cassel
CLAUDE	Paoli						
CLERGEAU	Pierre	06/02/1877	Rezé (44)	Rezé	01/08/1917	Bois d'Avocourt (55)	
COÛNE	Emile						
COQUET	Henri Joseph Emmanuel	24/12/1894	Saint-Philbert de Grand Lieu (44)	Rezé (Pont-Rousseau - rue Thiers)	13/07/1915	Argonne	Limburg/Darmstadt
CORNET	Georges Marie	31/10/1894	Nantes (44)	Rezé	29/10/1916	Riaches	Stuttgart
CORMERAIS	Dominique Jean Baptiste	14/01/1883	Mouzellon (44)	Rezé - rue de la Gare à Pont-Rousseau	08/09/1914	Fère-Champenoise (51)	Erfurt/ Merseburg
CROSSOQUARD	Pierre Joseph Marie	03/02/1884	Saint-Julien de Vouvantes (44)	Rezé (Pont- Rousseau - 47 rue des Forges) Saint-Michel des Chauveaux	03/03/1915	Mesnil-les-Hurlus	Parchim/Gustrow
DAMIENS	Charles Louis Marie			Rezé (Trentemoult - rue de Californie)	1918 ?		Sennelagere
DARLOT	Léon François	28/10/1895	Rezé (44)	Rezé	22/08/1914	Ethe (Belgique)	Cassel
DESJEU	François Théophile Eugène	28/10/1885	Rezé (44)	Rezé (Mauperthuis)	1918 ?		Giessen
DESJEU	Jean Joseph Marie	18/02/1882	La Limouzinière (44)	Rezé / Paris 76 - rue de Seine chez M. Roché	12/01/1916	Thiaumont	Landau
DESJEU	Joseph						
DOUILLARD	Gabriel	03/02/1880	Rezé (44)	Rezé - rue du Pinier	09/11/1915	La Harazée (51)	Darmstadt

NOM	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	DOMICILES	DATE DE CAPTURE	LIEU DE CAPTURE	LIEUX DE DETENTION
DUBOIS	Désiré			Rezé - chez Deveny Blanche			Meschede
DUPONT	Philippe						
ELIET ETIENNE	Georges Joachim	21/10/1871	Bignan (56)	Rezé Pont Rousseau - rue Sadi Carnot	1915 ? 07/09/1914	Maubeuge	Minden Merseburg
FEBREAU	Philbert Joseph Marie	26/03/1887	Saint-Aignan de Grandlieu(44)	Rezé de 1912 à 1914	28/08/1914	Combles ?	Friedrichsfeld
FIOLEAU	Edouard Ernest	06/03/1892	Rezé (44)	Rezé (Pont-Rousseau - rue Sadi Carnot)	25/08/1916	Tahure (51)	Dulman
FORGEAU	Emmanuel Jean Baptiste		Legé (44)	Rezé Port au blé	1916 ?		Dyrotz
FORGEAU	Jean-Baptiste Louis Marie	08/05/1887	Legé (44)	Rezé Port au blé	20/09/1914	Moulin sous Touvent (60)	Dyrotz
FOSSIER	Armand	26/11/1886	Le Chatelet(08)		24/09/1917	Verdun	
FRANÇOIS	Eugène Ernest Marie	07/08/1895	Pornic (44)	Rezé (Haute-Ile)	12/06/1916	Chaumont (52)	Golzern Chemitz
GARNIER	Adrien Charles Auguste	26/10/1889	Nantes (44)	Nantes rue Gambetta / Rezé	26/09/1915	Ville sur Tourbe(51)	Darmstadt
GEFFROIS	Marcel Jean Marie	14/07/1893	Nantes (44)	Rezé Lande Blanche / Les Touches (85)	25/09/1915	Bois de la Gruerie (51)	Darmstadt
GENDRON	Louis	08/04/1891	Rezé (44)	Rezé	10/01/1916	La Bussé du Mesnil (51)	Münster
GOUBERT	Charles Joseph			Rezé (La Blordière)	20/09/1914		Wittenberg
GILBERT	Jules						
GRANDET	Benjamin Marie	15/03/1894	Rezé (44)	Rezé - chemin des Basses Landes	14/05/1915	Bois ....	Landau/Ebenberg
GUÉRIN	Ernest			Nantes - rue de Contrescarpe			Mannheim
GUÉZENEC	Henri	1880	Camaret (29)	Rezé (Pont-Rousseau)	24/08/14 ?		Friedrichsfeld bei wesel
GUIBERT	Emile Marie	06/07/1887	Rezé (44)	Rezé (Pont-Rousseau)	27/05/1918	Chemin des Dames	Cassel/ Mersenberg
GUIBERT	Jules Auguste	14/11/1893	Sainte-Marie (44)	Sainte-Marie (44) / Rezé	12/06/1915	Thiaumont	
GUIBERT	Stanislas Albert Joseph Marie	12/11/1891	Montbert (44)	Rezé (Haute-Ile) / Geneston (44)	08/09/1914	Fère-Champenoise (51)	Erfurt/Merseburg
GUICHAUX	Adolphe						
GUILBAUD	André Pierre Marie	25/11/1892	Rezé (44)	Rezé (Route de Machecoul)	11/12/1914	Saint-Julien	Wetzlau/Meschede
GUINEL	Jean Marie Joesph	26/04/1885	Treillières (44)				
HERVOUET	Louis Joseph Constant	27/10/1882	Montbert(44)	Rezé (Petite Lande)	13/07/1915	Bois Bolante (55)	lazareth...Linburg
HERVOUET	Louis Joseph Marie ou Joseph Mari			Rezé (Petite Lande)	1914 ?		Friedrichsfeld
HERVOUET	Jules	26/03/1882	Rezé (44)	Rezé (Le Landreau)	18/06/1915	La Bouselle	Guissen / Linburg
JACQUES	Octave						
JARNOT	Célestin Ulysse			Rezé	1916 ?		Darmstadt
JOUIS	Alfred Félix Estelle	29/03/1893	Rezé (44)	Rezé (Croix Médard)	13/03/1915		Münster
LANGÉVIN	Jean Marie			Rezé (Pont-Rousseau)	1917 ?		Deutsch-Gabel
LECOMTE	Gaston						
LEFEVRE	Paul						
LEMERLE	Alexandre Pierre	28/08/1881	Saint-Mars de Brière	Rezé (La Blordière)	13/01/1915		Meschede/ Linbourg
LEMERLE	François Aimé Marie	11/06/1891	La Chevrolière (44)	Rezé (rue Nationale)	10/06/1918	Bois l'Autoval (60)	Saltau

NOM	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	DOMICILES	DATE DE CAPTURE	LIEU DE CAPTURE	LIEUX DE DETENTION
LÉPETIT	François Alexis	15/12/1880	Rezé (44)	Rezé	18/07/1917	Moulin sous Touvent (60)	Dulmen
LEVESQUE	Joseph Maximilien		Domineux (35)	Rezé (Le Pinier)	1914 ?	Cambrai	Friedrichsfeld /Guissen
LHÉRIAU	Auguste	17/12/1888	Rezé (44)	Rezé en 1912			
LUCAS	Pierre Julien Alexandre	27/05/1888	Sainte-Marie (44)	Rezé (Pont-Rousseau)	06/10/1915	Mesnil les Hurlus	Giessen
MACÉ	Francis	28/09/1891	Rezé (44)	Rezé (La Blordière)	20/08/1914		Stuttgart
MAIDON	Emile Auguste	05/06/1996	Vertou (44)	Rezé (L'Auffrère)	06/12/1917		Saltau
MAINDON	Marc Jean Baptiste	21/08/1891	Saint-Nazaire (44)	Rezé /Saint-Nazaire	10/05/1915	Loos ?	Münster
MAILLE	Florentin			Rezé (chez Mlle Rogeau)			Münster
MALAQUIN	Marc						
MARAIS	Jean Marie	01/12/1889	Les Sorinières (44)	Rezé	19/12/1916	Thiaumont	Stendal/ Limburg
MARCHAND	Auguste Charles	26/09/1883	Carquefou (44)	Rezé (rue de l'Industrie)	18/11/1914		Stendal/Merseburg
MARCHAND	Ferdinand Auguste Marie	28/09/1891	Le Bignon (44)	Rezé (La Morinière)	09/09/1914		Guben
MARC	Joseph	17/01/1883		Rezé (Le Chêne-Gala)	1915 ?		Meschede
MASSÉ	Arthur				1916 ?		Friedrichsfeld
MESNARD	Pierre	08/10/1886	Nonac (17)	Rezé (Haute-Ile)	01/04/1905		Parchim
MONIN	René Adrien Augustin	10/08/1894	Arthon-en-Retz (44)	La Montagne	20/05/1916	Mort d'homme (55)	Cassel / Giessen/ Langensalza
MONNIER	Alphonse Louis Jean	24/09/1894	Rezé (44)	Rezé rue Charles Perrault Pont-Rousseau	10/01/1916		Münster
MORISSEAU	Pierre Marie	19/10/1888	Pont-St-Martin (44)	Rezé (Pont-Rousseau)	1915 ?		Soltau/ Hameln
MOROZEAU	Aristide Clément Léon	05/06/1894	Rezé (44)	Rezé (Grand-Clos)	09/05/1916	Esnes	Königsbrück
NEVEU	Théophile André Joseph	19/03/1883	Rezé (44)	Rezé	08/06/1916	Verdun	Montmédy lazareth
NOGUES	Aristide Pierre	29/03/1890	Rezé (44)	Rezé (Basse Lande)	08/09/1914	Lenharée (51)	Halle
ORTAIS	Léon Marie François	20/06/1893	Rezé (44)	Rezé (Petite-Lande)			
OSTREICKER	Eloé						
PATISSIER	Joseph Jean	05/07/1891	Les Sorinières (44)	Rezé (la Frasinière)	1915 ?		Stendal
PAVY	François	17/10/1886	Tillay (62)	Rezé (Pont-Rousseau)	1916 ?		Altdamn
PORTOLEAU	Théodore Moïse	25/06/1890	La Limouzinière (44)	Rezé (Le Chêne-Creux)	1915 ?		Sagan/ Dillingen
RAGUIDEAU	Joseph	18/10/1893	Rezé (44)	Rezé (La Jaguère)	1915 ?		Gardelegen
RAJEAU	Martin Jean Marie	14/04/1891	Saint-Varent (79)	Rezé/ Chantenay dans une roulotte	1916 ?		Silésie/ Stralkawo?
RAMETTE	Norbert			Rezé (Trentmoult) / Paris	1916 ?		Würsbourg
RAOUT	Maël						
RIVET	Auguste Joseph			Rezé (Norkhiousé)	1918 ?		Giessen
ROBERT	Louis	08/04/1892	Haute-Goulaine (44)	Rezé (rue des Chateliers)	1918 ?		Sagau
ROY	Joseph Louis Alexandre	26/02/1879	Legé (44)	La Rocheservièrre et Rezé	1917 ?	Stenay	Darmstadt

NOM	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	DOMICILES	DATE DE CAPTURE	LIEU DE CAPTURE	LIEUX DE DETENTION
ROYER	Pierre Marie			Rezé (La Basse Lande)	1915 ?		Soltau
SAURIN	Georges Ernest Henri	23/11/1897	Nantes (44)	Nantes / Rezé(Les 3 moulins)	27/05/1918	Vauxaillon	Friedrichsfeld/ Münster
SIGOGNEAU	Maurice			Rezé (Pont-Rousseau)			Dillingen
SOULAS	Raoul Adrien	02/06/1891	Rezé (44)	Rezé (Trentemoult) et La Montagne	1915 ?		Erfurt/ Langensalza
SOULAS	Raymond René	18/07/1892	Rezé (44)	Paris/Rezé Trentemoult			
SORIN	Ernest Mathurin Céleste	26/9/1890	Rezé (44)	Rezé	30/01/1917		Münster
TESSIER	René François Aimé	08/05/1884	La Chevrolière (44)	Rezé (Trentemoult)	1915 ?		Giessen
THOMAS	Eugène	29/03/1879	Chantenay (44)	Rezé (Trentemoult)	1916 ?		Darmstadt
TURPIN	Jean Marie Célestin	29/08/1881	Couëron (44)	Rezé (Pont-Rousseau)	03/10/1914	Neuville-Vilasse	Wahn Delbrück /Limburg
VASSER	Georges						
VIAUD	Joseph Pierre	13/12/1887	Gétigné (44)	Rezé et Gétigné	01/08/1917	Bois d'Avancourt	Giessen
VOILLET	Georges François Marie	10/05/1881	La Chevrolière (44)	Rezé (Les Chapelles)	18/01/1915		Giessen

### Remerciements :

Philippe Michel et Michel Kervarec (les Amis de Rezé) - C. Sonic-Pilate

R. Viaud et M. Laure Jauberthie (Archives municipales de Rezé)

### Sources

#### 1 - Archives municipales de Rezé

Correspondances du maire AM 2 D 39

Délibérations du conseil municipal entre 1914 et 1920

Les prisonniers de guerre AM 5H 10

Les réfugiés

Listes de conscriptions

#### 2 - Archives départementales de L-A

Matricules des soldats

Fonds du bureau des brancardiers de la Croix-Rouge

Séries 281 J 24-28 ; 281 J 42 -45

Prisonniers de guerre

Informations communiquées par l'ambassade d'Espagne à Berlin

Séries 281 J 40 et 41

Camps de prisonniers

Séries 281 J 49 à 51

Rapatriements

Séries 281 J 57 à 61

Livre d'or d'Emile Gaborit 147 J IN 4 55

#### 3 - Bibliographie

Oubliés de la Grande guerre - Annette Becker

Les prisonniers de guerre français - Evelyne Gayne

Soldats oubliés - Odon Abbal

Dictionnaire de la Grande guerre - J-Y Le Naour

Encyclopédie de la Grande guerre sous la direction de S. Audouin-Rouzeau et J-J Becker

#### 4 - Articles et témoignages

Le bulletin des Amis de Rezé n° 75

Souvenirs de Pierre Pêcheau

Internet : témoignages de prisonniers de la Grande Guerre



### 3 – Carnet de souvenirs de Pierre Péchereau

Isidore Impinna

#### Introduction

Les archives municipales de Rezé possèdent un document intéressant permettant d'illustrer notre thème d'étude sur les prisonniers : le carnet de souvenirs de Pierre Péchereau, soldat combattant puis prisonnier de la Grande Guerre. Ce document, très riche par la diversité de ses composants est aussi vivant, émouvant par le naturel de la narration.

Sa petite fille, rezéenne, l'a offert, en même temps que quelques photos, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

Pierre Péchereau n'est pas né à Rezé ; il résidait à La Ferrière, en Vendée, avant 1914. Il n'est venu s'installer au Grand Clos dans notre commune qu'après la guerre. Il y a fondé une famille.

Dans ses souvenirs, Pierre Péchereau raconte d'abord les premiers jours de combat auxquels il participa puis les conditions de sa capture par les Allemands. Ensuite, il narre ce que furent la route vers l'Allemagne et son séjour aux camps d'Erfurt et de Langensalza.

Soldat du 64<sup>e</sup> régiment d'infanterie en 1914, il avait comme compagnons d'armes, de nombreux Rezéens comme Dominique Cormerais, cafetier à Pont-Rousseau, qui connut le même sort que lui.

Pour mieux connaître ce soldat et le sort que fut le sien, nous avons consulté sa fiche matricule aux archives départementales de la Vendée et le journal de route du 64<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Nous nous sommes ensuite intéressés aux camps où il a été interné et en particulier à celui d'Erfurt. Nous avons constaté que d'autres prisonniers du même régiment avaient écrit leurs souvenirs de guerre sur des carnets identiques au sien. C'est le cas de Patrice Chevrier, né à Soullans (Vendée), capturé tout comme lui, le 8 septembre 1914 à Fère-Champenoise et déporté à Erfurt.

Le fils du soldat François Portès, autre compagnon de captivité, a publié sur internet le carnet de son père. On y reconnaît les mêmes chansonnettes et le poème notés par Pierre Péchereau.

Il commente :

*« Mon père François Portès a été fait prisonnier dès septembre 1914 lors des combats de la Marne. Il a été successivement dans les camps d'Erfurt... et Langensalza... C'est à Erfurt en 1914, qu'il a connu comme camarade de captivité un poète dont hélas, le nom ne nous est pas parvenu. François a recopié un certain nombre de chansons et poésies... ».*

Toujours sur Internet, nous apprenons que le responsable du service du courrier des prisonniers au camp d'Erfurt en 1914 est dirigé par Ernst Hardt, poète, traducteur, dramaturge et romancier très connu. Il serait facile de trouver là, notre poète ! Mais dans d'autres camps, d'autres prisonniers écrivent aussi des chansons, des poèmes, des pièces de théâtre et même des journaux. La composition sociale de la population carcérale : artistes-amateurs ou professionnels-, enseignants, spécialistes en tout genre, a permis des échanges enrichissants entre prisonniers, donnant naissance à « une culture de camp ».

Notre poète restera donc un inconnu.

## Pierre Péchereau



Pierre Georges Péchereau est né le 15 novembre 1890 à la Chaize-le-Vicomte, canton de la Roche-sur-Yon (Vendée). Fils de Pierre Péchereau et de Louise Perrin, il travaille dans la ferme familiale à La Ferrière, canton des Essarts (Vendée) en 1910. Sa fiche matricule le décrit ainsi : 1m 68 – cheveux châtain moyen – yeux bleu clair – visage rond avec un front petit et un nez rectiligne et moyen... Niveau d'instruction générale : 3.

Pierre Péchereau est incorporé le 9 novembre 1911 au 64<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 12<sup>e</sup> compagnie, formation faite essentiellement de Vendéens et de Bretons. Deux ans tard, il passe dans la réserve de l'armée active avec un certificat de bonne conduite. Il est rappelé sous les drapeaux au même régiment par décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914. Le soldat de 2<sup>e</sup> classe rejoint son corps le 3 août.

Après quelques semaines de combat, il est fait prisonnier à Fère-Champenoise le 8 septembre 1914. Il sera interné dans plusieurs camps en Allemagne : Erfurt, Langensalza, Landau et Skalmierschütz. Rapatrié le 25 janvier 1919, il est affecté au 93<sup>e</sup> régiment d'infanterie, quatre mois plus tard. Il aura passé sept ans dans l'armée française dont quatre ans en captivité.

Comme un certain nombre de prisonniers, il sera mis à la disposition des chemins de fer, le 9 août 1919 (affectation spéciale des chemins de fer de l'Etat). Homme d'équipe dans la 4<sup>e</sup> section des chemins de fer de campagne jusqu'en 1927, il devient ensuite wagonnier à la gare de Nantes-Etat. Il habitait alors au Grand Clos à Rezé

## Présentation

C'est un carnet manuscrit moleskine noir de 50 pages, un agenda allemand de 1914, acheté au camp d'Erfurt.

Pierre Péchereau écrit ses souvenirs au crayon à dessin, la calligraphie est très lisible mais la couleur grise des lettres s'est parfois estompée et rend la lecture plus difficile. Le texte est dénué de ponctuation et nous l'avons rajoutée. Nous avons aussi corrigé quelques fautes et intercalé parfois un mot pour ne pas gêner la lecture. La syntaxe, les expressions ont été respectées. L'originalité de certaines expressions nous apporte la fraîcheur et la spontanéité du langage des ruraux de ce début du 20<sup>e</sup> siècle.



Le carnet commence par un titre soigné, suivent des dessins du camp d'Erfurt, de divers objets confiés aux prisonniers lors de leur incarcération et d'un oiseau. On a ensuite le récit des premiers mois de guerre qui s'arrête brutalement pour laisser place à trois chansonnettes et un poème. Sur les pages suivantes, nous trouvons des noms de codétenus et autres personnes avec leurs adresses, une liste de colis reçus.

Toujours à suivre, se trouve une liste de soldats de sa commune, tués au front. Puis, des choses sans rapport avec la guerre et peut-être postérieures comme des calculs et une liste d'objets de produits nécessaires à l'entretien d'une maison. Les dernières notes concernent sa situation professionnelle en 1920.

Notre soldat écrit ses souvenirs sur le carnet au début de sa détention, fin septembre 1914, au camp d'Erfurt puis au camp de Langensalza et continue à l'utiliser à son retour en France.

### *1 - Les premières semaines de combat et les circonstances de la capture*

Pierre Péchereau a plus de 23 ans lors de sa mobilisation. Son unité, le 64<sup>e</sup> régiment d'infanterie se compose en 1914, de 3 125 soldats et caporaux, 199 sous-officiers et 55 officiers casernés pour partie à Ancenis et pour l'autre partie à Saint-Nazaire. Les soldats sont originaires de Bretagne et de Vendée. Pierre Péchereau part le 3 août, la veille de l'invasion de la Belgique et du Luxembourg par les Allemands.

S'engagent alors des batailles le long des frontières franco-belge et franco-allemande que l'on appellera la guerre des frontières. Cette guerre a plusieurs zones de combats : d'une part, la Haute-Alsace, les Vosges et le plateau lorrain où les Allemands repoussent les offensives françaises et d'autre part, l'Ardenne belge et le sillon Sambre-et-Meuse où les alliés sont enfoncés par l'offensive allemande. La situation militaire des alliés est alors très critique.

Le 20 août, la 64<sup>e</sup> compagnie de Pierre Péchereau reçoit l'ordre de marcher sur Maissin dans l'Ardenne belge et le 22, notre soldat est au cœur des combats. Le 11<sup>e</sup> corps d'armée française rencontre la 25<sup>e</sup> division d'infanterie de Hesse du 18<sup>e</sup> corps de l'armée allemande. Toute la journée, de terribles combats opposent les deux armées pour la possession du village belge de Maissin.

Le village est incendié et des habitants sont fusillés par les Allemands ; les pertes humaines sont considérables. Pierre Péchereau échappant à l'hécatombe de cette journée, la plus meurtrière de toute la guerre écrit : « Ça était un combat terrible, les trois autres compagnies du bataillon du régiment ont été à moitié détruites... »



*Charge de fantassins français*

L'armée française est dominée numériquement et menacée d'encerclement ; le général Joffre ordonne la retraite et demande aux troupes d'opérer des contre-attaques localisées et temporaires pour retarder la poursuite allemande et ainsi gagner du temps. C'est ainsi que le 64<sup>e</sup> régiment traverse la Meuse, s'établit sur les hauteurs des Chaumont-Saint-Quentin et repousse plusieurs attaques allemandes. Dans la journée du 27 août, une offensive de l'armée française débouchant du bois de Marfée oblige les Allemands à repasser la rivière précipitamment. Le régiment perd 500 hommes entre le 24 et le 28 août.

Puis, c'est de nouveau la retraite, longue, pénible et meurtrière sous une chaleur accablante.

Le 2 septembre, Joffre présente à ses généraux un projet visant à déployer les armées le long de la Seine et l'Aube. Le 5 septembre, il donne l'ordre d'arrêter la retraite et de passer à la contre-offensive : c'est le début de la bataille de la Marne. Les combats ont lieu du 5 au 12 septembre, le long d'un arc de cercle de 225 kms (Brie, Champagne, Argonne).

Ce champ de bataille est subdivisé en plusieurs secteurs plus restreints : à l'ouest, les batailles de l'Ourcq et des deux Morin, au centre, les batailles des marais de Saint-Gond et de Vitry et à l'est la bataille de Revigny. Le régiment de Pierre Péchereau est engagé dans la bataille des marais de Saint-Gond.



*Combats à Fère-Champenoise (à gauche : les français, à droite les allemands)*

Après 5 jours de combat, le 64<sup>e</sup> régiment d'infanterie défait l'ennemi et le poursuit jusqu'à Chalons ; les hommes se battent au corps à corps dans la nuit du 7 au 8 septembre. La nuit suivante, l'aile droite des troupes françaises est enfoncée. Dans la forêt, près de Fère-Champenoise, des groupes de soldats désorientés, se trouvent encerclés et doivent se rendre... Parmi eux, se trouve notre Vendéen. Durant ces premières semaines de guerre, le régiment perdra 1 050 hommes (1/3 des effectifs du départ).

Le carnet du soldat Patrice Chevrier, compagnon d'armes et de captivité de Pierre Péchereau, nous apprend que les soldats français encerclés dans le bois, se rendent aux Allemands, bras levés, crosse en l'air. Ces derniers les traitent avec brutalité, leur enlèvent leurs équipements et leur demandent de se ranger par quatre.

Une colonne d'environ 200 soldats avec à leur tête les officiers, s'ébranle alors vers Reims sous la garde de soldats, baïonnette au fusil. Elle traverse un village où l'on peut voir des tranchées pleines de cadavres allemands, conséquence du pilonnage des obusiers français.

Quelques heures plus tard, regroupés dans un grand champ, les prisonniers sont complètement fouillés. On leur prend tous les objets tranchants et même la nourriture. Ils gardent leurs uniformes, leurs musettes avec leurs effets personnels et leurs petites gourdes. D'autres prisonniers les rejoignent en chemin. Les gardes les obligent à porter leurs bagages...

Commence alors une longue marche de plus de 360 kms sur 9 jours. Très souvent affamés, exténués, ils traversent des villages et des villes détruites, croisent des convois militaires allemands, des blessés et remarquent de nombreuses croix de bois à l'endroit où des soldats sont tombés. Les prisonniers passent en Belgique et prennent le train à Berzée pour le camp d'Erfurt en Allemagne.

## *2 - Les camps de prisonniers d'Erfurt et de Langensalza*

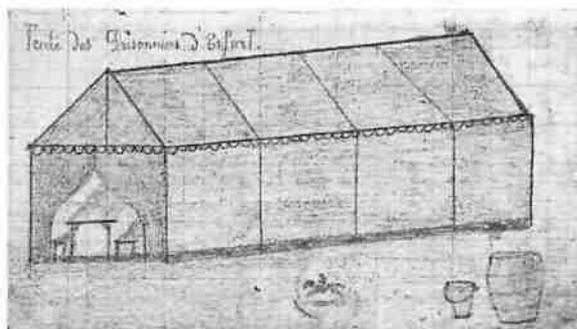
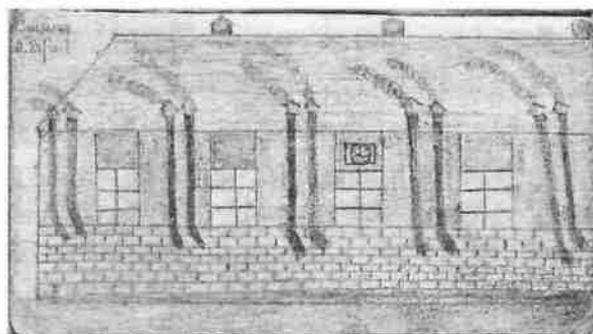
### Le camp d'Erfurt



Le camp d'Erfurt est lié à celui de Langensalza, non loin de là. Ils sont situés en Thuringe (en Saxe, aujourd'hui).

La captivité de Pierre Péchereau commence à Erfurt dont notre Vendéen dessine les bâtiments : les cuisines et les premières tentes abritant les prisonniers.

Le camp d'Erfurt abrite plus de 15 000 prisonniers de toutes nationalités : Français, Russes, Anglais, Belges, Italiens... et des civils déportés. Ce camp sera évacué en 1917 sur celui de Langensalza.



Le camp d'Erfurt : à gauche, les cuisines et à droite les tentes des prisonniers

Henriette Thiesset, dans son recueil de témoignages, « Journal de guerre » (1914-1920), écrit :

« A Erfurt, comme rien n'était fait pour les recevoir, on les mit à coucher sous les tentes en attendant mieux... Un peu plus tard, on les mit dans des baraquements nouvellement construits, et pendant quatre mois, ils couchèrent sur la même paille qu'on remplaça enfin par de mauvaises paillasses. Ils étaient 16 000 dans le camp, des Français, des Russes, des civils... Les Russes, malpropres, introduisent la vermine dans le camp ; il a fallu les mettre à part et vacciner tout le monde contre le typhus. La cuisine est organisée par le buffetier de la gare qui touchait 14 sous par jour pour nourrir chaque homme et ne leur donnait pas la moitié. La France envoyait du pain mais quelquefois les Allemands pillaient le colis.

On circule dans le camp, on joue, les jeunes organisent des concerts. A l'intérieur du camp, on vend du thé, du café et une rebutante charcuterie qui vaut très cher... Quelquefois des enfants acceptent de l'argent pour faire les commissions des prisonniers mais il arrive qu'ils le gardent pour eux.



Les colis arrivent aussi facilement que l'argent, surtout ceux qui viennent de la France non envahie ; quelquefois, un journal s'y trouve comme pour emballer quelque chose. Au début, les Allemands avaient voulu donner l'argent au fur et à mesure, 30 marks à la fois, mais toujours on disait que le surplus avait été emprunté à un camarade... »

Ce témoignage confirme les affirmations de notre prisonnier et nous permet de comprendre la liste des colis reçus avec dates, expéditeurs. Il reçoit des vêtements, du savon et des produits alimentaires etc... En bon gestionnaire, l'homme de la terre tient ses comptes. On peut imaginer aussi les échanges entre prisonniers, de produits envoyés par les familles ou les comités de secours.

Liste des colis recus - carnet de P. Péchereau

## Le camp de Langensalza



En 1918, le camp principal loge environ 2 000 à 3 000 prisonniers, pour la plupart des sous-officiers dispensés de travailler. Il est bien aménagé et on y trouve : terrain de football, théâtre, bibliothèque, cantines, un lazaret (hôpital militaire) etc... Des dizaines de milliers de prisonniers dispersés dans des camps de travail en dépendent administrativement.

La vie des prisonniers à l'intérieur du camp semble être similaire à celui d'Erfurt. Le grand marché, celui des échanges de produits les plus divers, se fait dans la baraque des Russes.

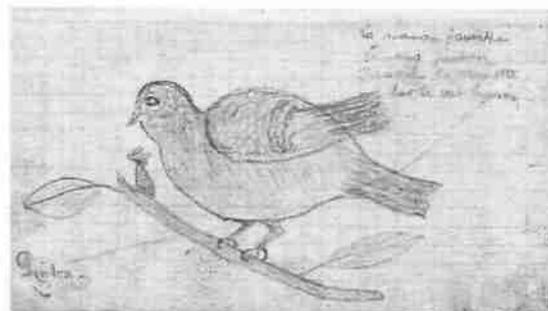
Ce n'est pas un lieu idyllique : deux grandes épidémies de typhus, et en particulier celle de 1915 font de très nombreuses victimes. Le 27 novembre 1918, deux semaines après l'armistice, les gardiens allemands, devant les invectives des ex-prisonniers et le pillage de leurs baraques perdent leur sang-froid et tirent. On comptera une vingtaine de morts et autant de blessés.

Pierre Péchereau n'a pas pu connaître ces événements importants car, dès 1915, nous le trouvons dans les camps de Landau en Rhénanie-Palatinat puis dans celui de Skalmierschütz en Posnanie région de Poznan, en Pologne aujourd'hui.

De retour de captivité, il dira avoir travaillé dans des fermes. Comme des milliers de prisonniers, il a été affecté dans des arbeitskommandos (détachement de travailleurs) et logé comme c'est souvent le cas, sur le lieu de travail. Cependant il a vécu un certain temps dans ces camps.

### **3 - Un simple carnet de souvenirs ou une page d'histoire ?**

Nous avons cru, aux premières pages, que nous tenions un carnet de route, de campagne, où le soldat écrit journalièrement son vécu comme des milliers de soldats ont pu le faire. Il n'en est rien ; le carnet de Pierre Péchereau a été écrit plusieurs semaines après les événements. C'est donc bien un carnet de souvenirs. Les dessins des baraques du camp dans les premières pages prouvent qu'il est déjà prisonnier... L'oiseau dessiné, symbole de la liberté et de sa campagne vendéenne, lui rappelle peut-être son état de captif tout comme les objets qu'on lui a remis à son arrivée au camp.



*Deux dessins évocateurs de sa captivité : objets reçus à son arrivée et oiseau*

Désormais les tentes, les baraques en construction font partie du décor et l'ennui ou le besoin de garder des traces, le pousse à les dessiner.

En écrivant l'histoire de ses premiers combats et de ses premiers jours de captivité, il espère échapper à sa condition de prisonnier ou du moins, prendre du recul en acceptant de faire face à cette nouvelle situation.

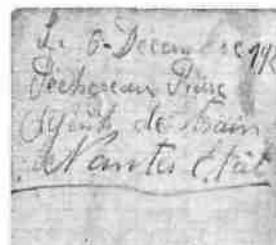
Le récit s'arrête brutalement. Peut-être a-t-il perdu l'envie d'écrire après avoir été séparé de ses camarades lorsqu'il fut envoyé travailler dans les fermes allemandes ? Le travail de la terre, il connaît, sa famille aussi, et sans doute ne voit-il pas d'intérêt à poursuivre le récit ! Il se servira alors de son carnet comme d'un cahier ordinaire où l'on écrit tout ce qu'il ne faut pas oublier : les adresses de ses camarades de captivité, la liste de 25 soldats morts de sa commune durant la guerre, etc...

Nous les avons retrouvés sur le site « Mémoires des hommes » ; ils sont presque tous natifs de La Ferrière, Pierre Péchereau distingue les membres de la famille Ratier particulièrement touchée, non pas par leurs prénoms mais par le nom du village dont ils sont originaires. Certains ont fait partie du même régiment que lui et sont morts le jour même de sa capture. Les noms apparaissent très souvent dans l'ordre chronologique des décès, ce qui laisse supposer que leur écriture s'est faite au fur et à mesure qu'il recevait des nouvelles par sa famille lors de sa captivité.

Le récit des premières semaines de combats avec des journées de longues marches épuisantes à la recherche de l'ennemi, rythmées par les repas et les moments de repos, les charges à la baïonnette, nous fait vivre le premier mois de la guerre, une guerre de mouvement, moins connue que celle des tranchées. Nous découvrons aussi son atrocité avec les premiers morts, les blessés agonisant, les civils tués, les villages dévastés. Avec les dessins et les chansonnettes composées, ce document est sans aucun doute un témoignage vivant de la vie du combattant et de celle du prisonnier de la Grande Guerre.

Pierre Péchereau écrit toujours à la première personne du pluriel. Le « je » personnel est remplacé par le « nous ». Son histoire devient alors celle de tous ces soldats qui ont combattu avec lui ainsi que des prisonniers avec qui il a partagé quatre années de privation. Elle est l'histoire de tous les soldats de la Grande Guerre, ceux qui ont écrit une page de la grande Histoire.

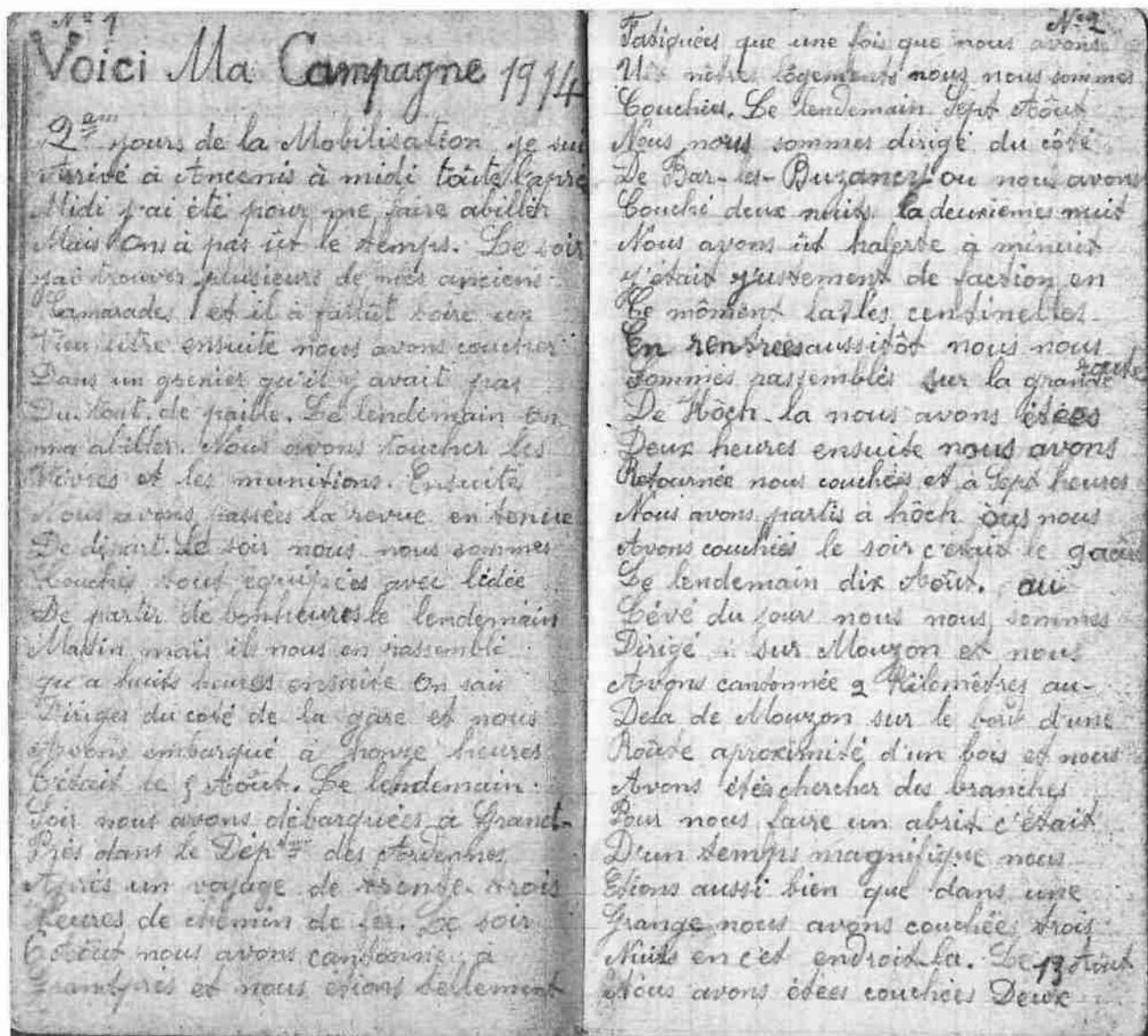
Les dernières pages avec différentes listes :



## Souvenirs de la campagne de 1914 (transcription)

Voici ma campagne 1914

Deuxième jour de mobilisation, je suis arrivé à Ancenis à midi. Tout l'après-midi, j'ai été me faire habiller mais on n'a pas eu le temps. Le soir, j'ai trouvé plusieurs de mes anciens camarades et il a fallu boire un vieux litre. Ensuite, nous avons couché dans un grenier qu'il y avait pas du tout de paille. Le lendemain, on m'a habillé. Nous avons touché les vivres et les munitions. Ensuite nous avons passé la revue en tenue de départ. Le soir, nous nous sommes couchés tout équipés avec l'idée de partir de bonne heure. On s'est dirigé du côté de la gare et nous avons embarqué à onze heures. C'était le 5 août.



Le lendemain soir, nous avons débarqué à Grandpré dans le département des Ardennes après un voyage de trente-trois heures de chemin de fer. Le soir du 6 août, nous avons cantonné à Grandpré et nous étions tellement fatigués qu'une fois que nous avons notre logement, nous nous sommes couchés.

Le lendemain 7 août, nous nous sommes dirigés du côté de Bar-lès-Buzancy où nous avons couché deux nuits. La deuxième nuit, nous avons été alertés à minuit. J'étais justement de faction en ce moment-là. Les sentinelles sont rentrées aussitôt. Nous nous sommes rassemblés sur la grande route de Hôch où nous avons couché le soir ; c'était le 9 août.

Le lendemain 10 août, au lever du jour, nous nous sommes dirigés sur Mouzon et nous avons cantonné à 2 kms au-delà de Mouzon sur le bord d'une route, à proximité d'un bois. C'était un temps magnifique. Nous étions aussi bien que dans une grange. Nous avons couché trois nuits en cet endroit-là.

Le 13 août, nous avons été couchés deux kilomètres plus loin dans une ferme qui s'appelle la ferme de la folie. Nous avons été 3 jours. Le 16 (août) en matin, nous partions à Sedan. Arrivé à Sedan à midi par une chaleur épouvantable, il a fallu 2 heures pour nous trouver un cantonnement. Aussi, c'était difficile parce qu'il y avait beaucoup de troupes rassemblées à Sedan. Ils nous ont placés dans une usine au troisième étage où nous avons couché 3 nuits sur le plancher.

Seulement ce qu'il y avait de bien c'est que lorsque nous rentrions pour nous coucher, nous étions en bonne disposition, le vin était pas trop cher et la bière, pas cher du tout. Ils nous vendaient ça à la chope ; deux sous la chope et une chope contient près de d'un demi-litre. Par la chaleur qu'il faisait, nous sortions d'un estaminet pour rentrer dans un autre. Nous faisons que boire. Le 19 août, nous avons quitté Sedan, nous avons eu le réveil à trois heures ; le départ était à cinq heures. Donc ce jour-là nous avons quitté la France pour la 1<sup>re</sup> fois, environ dix kilomètres au-delà de Sedan. Nous rentrions donc en Belgique pour la première fois aussi.

Ce jour-là, nous avons couché à Bouillon. C'est là que les fumeurs étaient heureux, le tabac n'était pas cher. Ce n'était pas étonnant parce qu'il y en avait des champs entiers de tabac. Ce qu'il y avait de bon aussi, c'était la bière à trois et quatre sous le litre et qui était joliment bonne.

Le lendemain 20 août, à sept heures du soir, nous avons reçu l'ordre de partir à huit heures. Nous avons parti pour Rochehaut et nous avons marché une partie de la nuit dans un terrain très accidenté.

Le lendemain 21 août, nous repartions à trois heures de l'après-midi. C'est très remarquable parce qu'il y avait une éclipse du soleil à trois heures. Nous avons cantonné dans une grande ferme à environ 20 kms en avant de Rochehaut. Nous n'avions pas fait cinq kilomètres que ça commençait à tonner et à faire des éclairs épouvantables et la pluie a bientôt commencé et la grêle ensuite. C'était un orage formidable. Je crois que j'avais jamais vu tonné si fort. Lorsque nous sommes arrivés au cantonnement, nous étions complètement traversés (trempés). J'ai (acheté) un demi-litre de rhum que nous avons bu à deux.

Le lendemain 22 août, jour remarquable, nous partions à trois heures du matin à la rencontre de l'ennemi. C'était la première fois. Nous n'avions pas fait beaucoup de chemin que le canon a commencé à se faire entendre. Ce fut donc le premier jour de combat. A deux heures de l'après-midi, nous avons fait une halte d'environ une heure. Nous avons mangé un peu ; ils nous en distribuaient un certain nombre de cartouches. A trois heures, on partait. Avant nous n'avions pas fait 1 kilomètre que les obus commençaient à nous dégringoler sur la tête. Cinq cent mètres plus loin, nous avons tombé en plein feu d'infanterie ennemi et sans pouvoir en voir un seul. Ils étaient embusqués dans un bois dans des tranchées. Ma compagnie était de drapeau (présent à une cérémonie patriotique).

Nous avons rentré dans un petit bois afin d'être moins vulnérable. Nous sommes restés sur place jusqu'au soleil couché sans pouvoir tirer un seul coup de fusil. Et là, nous nous sommes relayés (repliés) peut-être cinq cents mètre en arrière où nous avons passé une partie de la nuit.

Ce jour-là, ça était un combat terrible. Les trois autres compagnies du bataillon du régiment ont été à moitié détruites. (Dans) ma compagnie, nous n'avons pas eu de mal mais nous avons passé une nuit bien triste. Nous avons couché dans un champ d'avoine bien proche de l'ennemi. Il n'y en a pas beaucoup qui ont dormi, à chaque instant, on entendait la fusillade de tout côté et des cris de charge à la baïonnette. Il y avait aussi des chevaux abandonnés qui couraient dans le champ d'avoine et chaque instant, les sentinelles criaient « Aux Armes ! ».

Tout le monde se levait, baïonnette au canon ; mais ce qui était le plus triste, c'était les pauvres blessés que l'on entendait crier de tous les côtés. Cependant, les brancardiers passaient à chaque instant

*auprès de nous en rapportant les blessés mais il y en avait tellement qu'ils n'ont pas été tous ramassés par les Français. A deux heures du matin, nous avons reçu l'ordre de battre en retraite. C'était le moment, sans ça nous étions pris.*

*C'était le 23, nous avons battu en retraite jusqu'à Bouillon. Nous avons marché de deux heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Nous étions tellement fatigués que nous marchions pas vite et surtout nous n'avions pas mangé depuis la veille. Mais là, nous avons mangé et on s'est reposés jusqu'au soir. Ma compagnie a couché chez un marchand de bicyclette. Je me suis contenté de coucher sur le ciment. A deux heures, nous avons été alertés mais nous avons rien vu. Nous avons été jusqu'à sept heures sur le pont de Bouillon. Nous avons fait du café au bord de la Meuse et ensuite nous nous sommes dirigés sur la France. A six kilomètres au-delà de Bouillon, nous rentrions en France.*

*C'était le 24 août, ce jour-là nous avons été cantonné environ à 6 kms de Sedan. A Pont-Maugis, nous avons couché dans une usine, nous avons encore couché sur le ciment.*

*Le 25, à trois heures du matin, on s'est levé faire le café et à quatre heures, nous partions avec les outils de parc, faire des tranchées sur les hauteurs dominant la Meuse. Aussitôt que les tranchées ont été finies, nous nous sommes placés dedans. Tout l'après-midi, les obus sont passés par-dessus-nous ; ils bombardaient le petit bourg de Thelonne. La nuit, nous avons couché dans nos tranchées.*

*Le lendemain, le 26 août, dès le lever du soleil, les obus commençaient encore à tomber. A midi, nous avons quitté et sommes dirigés sur la ferme Saint-Quentin. Toute la soirée, nous avons été sous le feu de l'artillerie. Le soir, nous avons couché dans une prairie près de la ferme Saint-Quentin. Il a pris à tomber de l'eau à 9 heures du soir et toute la nuit. Ça tombait, nous avions les genoux dans l'eau et dans la nuit, les balles ont pris à siffler mais personne n'a bougé. C'est une nuit que je n'ai pas beaucoup dormi et que j'ai trouvé bien longue. Au lever du jour, nous avons fait le café pour essayer de nous réchauffer mais c'était difficile parce que l'eau tombait de plus en plus fort. Nous étions complètement traversés et les brodequins étaient pleins d'eau. A sept heures du matin, l'eau tombait toujours. Nous sommes partis à la rencontre de l'ennemi à travers des champs d'avoine non coupée. Dans les bois, nous étions dans un état pitoyable. Par bonheur, l'eau a cessé de tomber à 10 heures et le temps s'est éclairci. Nous avons commencé à sécher un peu l'après-midi. Nous avons été sous le feu de l'artillerie jusqu'à quatre heures. Un moment donné, nous étions couchés. J'ai eu un camarade touchant à moi (près de moi) qui a été blessé par un éclat d'obus. Ce jour-là, il a été pris un drapeau ennemi et un colonel. C'était le 27 août.*

*Nous avons commencé le feu d'infanterie. A quatre heures, il a duré jusqu'au soleil couché et à soleil couché, nous avons chargé à la baïonnette. Nous avons repris le village de Chaumont (Saint-Quentin) qui était occupé par l'ennemi la veille. C'est là, qu'il y avait des morts et des blessés au coin d'un mur. Il y avait un arbre que deux civils avaient été attachés au pied et fusillés ensuite. C'était pitoyable à voir. La nuit était arrivée, le régiment a couché sur le terrain. Moi et plusieurs de mes camarades, nous avons perdu la compagnie, nous avons resté coucher dans le village. Nous avons couché dans une grange qu'il y avait de la paille comme il faut. Je me suis bien reposé.*

*Le lendemain au lever du jour, nous avons rejoint la compagnie. Nous avons pris le café et repartis en ensuite à la recherche de l'ennemi. Il n'était pas huit heures que nous étions déjà sous le feu de l'artillerie. Toute la matinée s'en était ainsi. Il y a eu pas mal de blessés et de morts. Le tantôt, nous nous sommes reployés pour nous reposer un peu et pour manger. Ensuite, nous sommes partis dans la direction de Bulson à trois heures de l'après-midi. Le feu d'artifice a commencé. Mon lieutenant de section a été blessé à côté de moi. Nous n'avions pas commencé à tirer. Nous avons combattu jusqu'à la nuit tombante. Nous avons fini par une charge de baïonnette et il y a eu beaucoup de mort et de blessés. C'est ce jour-là, le août que mes camarades ont été blessés : Henri Robin et Gustave Massaud et encore, je n'ai pas pu les voir. Ce sont d'autres camarades qui m'ont dit qu'ils étaient blessés.*

*Le soir, nous nous sommes reployés sur Bulson pour y coucher mais nous avons été à peu près une heure couchés qu'il a fallu partir ; le bourg était bombardé. Nous nous sommes redéployés six kilomètres plus loin dans un autre petit bourg. Là, nous avons pu rester que jusqu'à deux heures du matin.*

*A deux heures du matin, on entendait le canon et il a fallu partir aussitôt. Nous avons marché jusqu'à 9 heures. Ensuite, nous avons fait le café, nous avons mangé un peu et nous nous sommes reposés jusqu'à midi. Ensuite, nous avons parti dans la direction de Attigny et le du 29, nous avons couché dans un petit bourg près d'Attigny. Le lendemain 30 août, dans la matinée, nous étions en réserve ; à midi, nous avons passé en première ligne. Nous avons engagé le combat à deux heures mais ce n'a pas été bien long ; à cinq heures, c'est fini.*

*Nous nous sommes reployés dans un petit village à côté d'Attigny où nous avons resté jusqu'à neuf heures. Ensuite nous avons marché jusqu'à minuit et à minuit nous nous sommes couchés jusqu'à quatre heures et à quatre heures, nous avons fait le café et ensuite nous avons repris notre marche,...*

*En retraite sur Bignicourt.*

*C'était le 31 août, il faisait une chaleur épouvantable, nous arrivions à Bignicourt à 2 heures de l'après-midi. Là, nous avons mangé et nous nous sommes reposés jusqu'à 6 heures et ensuite, nous avons pris les avant-postes en avant de Bignicourt. Dans la nuit, il y a eu quelques coups de feu, on n'a pas été grand-chose. Le lendemain, toute la matinée, ça était à peu près calme. Nous avons fait la cuisine dans le village. Nous avons mangé du lapin et du poulet à volonté.*

*C'était le 1<sup>er</sup> septembre, le feu d'infanterie s'est engagé entre midi et une heure. Nous avons resté un moment et nous nous sommes reployés ensuite. Sous le feu de l'artillerie, nous étions en terrain découvert. Nous avons eu beaucoup de blessés. Le soir, nous avons couché sur une hauteur en côte de Pontfaverger.*

*Le lendemain matin 2 septembre, nous avons pris le café et nous avons pris notre café et nous avons repris notre marche en retraite. Dans la direction du camp de Châlon (en Champagne), nous avons marché une partie de la journée. Le soir, nous avons couché sur le terrain.*

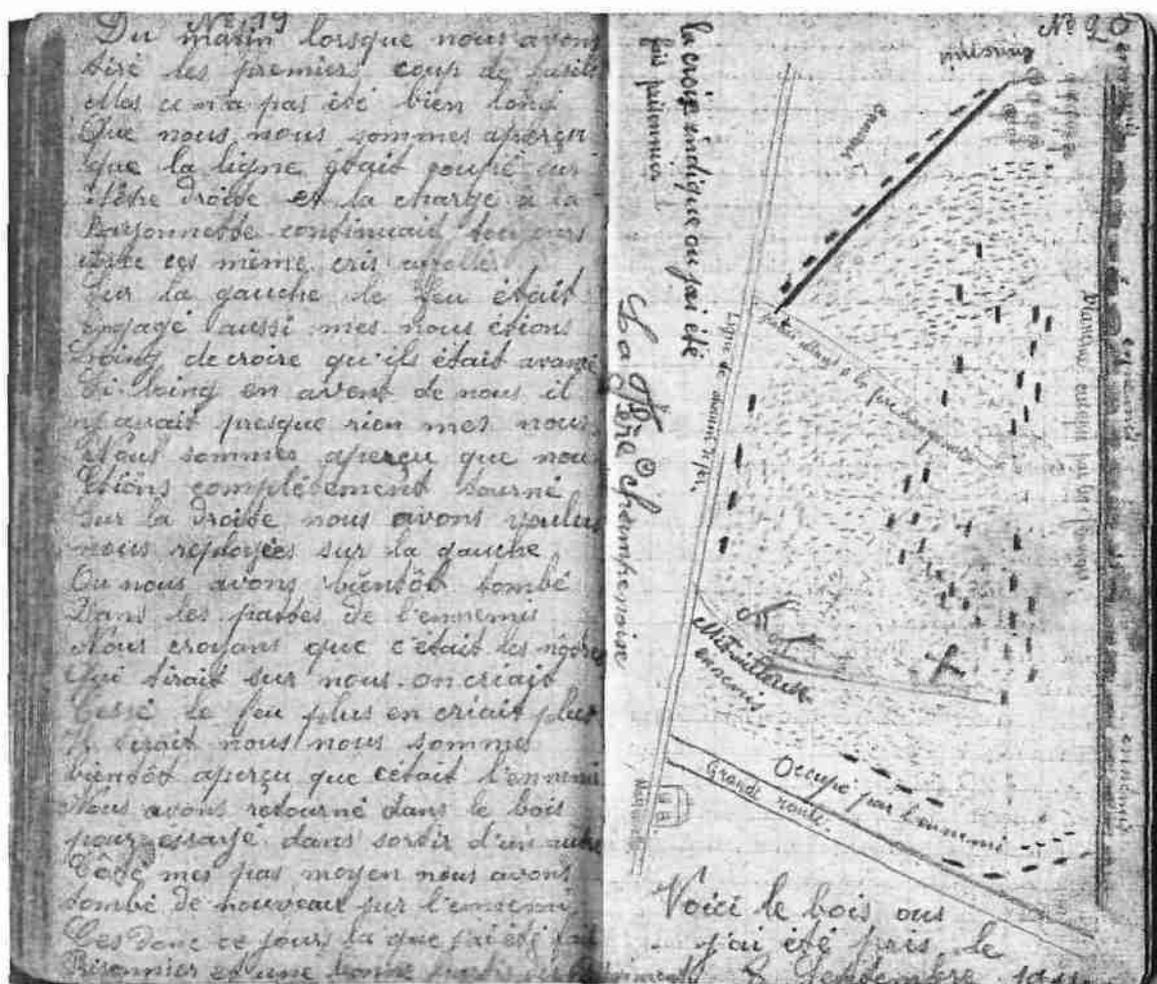
*Le lendemain 3 septembre, nous avons repris la marche dans la direction de Vitry ; nous avons marché jusqu'à midi. Et là, nous avons mangé et nous nous sommes reposés jusqu'à trois heures et ensuite nous avons parti à la rencontre de l'ennemi. A quatre heures, le combat était engagé et il a duré jusqu'à la tombée de la nuit. A dix heures du soir, nous nous sommes reployés à six kilomètres en arrière. Là, toute la brigade était rassemblée sur une hauteur à côté d'un petit bourg. Le 65<sup>e</sup> régiment était arrivé avant nous. Ils ont fait le café en pleine nuit et comme c'était sur une hauteur, les feux paraissaient de très loin et l'artillerie ennemie nous a repérés et c'est le sujet (à cause de cela) qu'à 4 heures du matin, nous avons été réveillés à coups de canon. Par bonheur, les premiers obus qui sont tombés, tombaient entre les deux régiments sans faire beaucoup de mal et heureusement ce matin-là, il y avait un fort brouillard. Nous avons réussi à nous sauver mais ce n'est pas sans avoir des blessés et des morts. C'est ce jour-là, que le capitaine de ma compagnie a été blessé.*

*C'était le 4 septembre, nous avons battu en retraite plus de vingt kilomètres. Nous avons passé deux bourgs qu'ils bombardaient comme nous passions. A quatre heures de l'après-midi, nous étions retirés des lignes ennemies. Alors nous avons mangé et nous nous sommes reposés jusqu'à sept heures. Ensuite, nous avons repris la marche jusqu'à minuit et c'était tout. De même sans que l'on s'arrête. Tous les bons hommes étaient à bout. Ça tombait de tous les côtés. Nous avons couché dans un champ près d'un petit village qui était occupé par les blessés qu'il y avait eu dans la journée.*

*Le lendemain à quatre heures, nous avons fait le café et pas plutôt fait, il y fallut partir. Et nous marchions jusqu'à midi. Nous arrivions à la Fère-Champenoise ; notre bataillon s'est placé en arrière du bourg. Là, nous avons passé notre après-midi, tranquilles. Nous avons bien mangé et nous nous sommes reposés. La nuit nous avons couché sur place. C'était le 5 septembre.*

Le lendemain 6 septembre, nous avons reparti à la rencontre de l'ennemi. A dix heures, nous étions déjà en plein feu d'artillerie ; le feu d'infanterie a bientôt été engagé aussi. Nous avons résisté jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Ensuite, nous avons été remplacés par un régiment de réserve. Nous nous sommes reployés dans un petit bois pour nous reposer un peu. Nous étions tous morts de soif. Nous avons partis plusieurs à la corvée d'eau à la Fère-Champenoise. Il y avait pas moins de trois kilomètres pour aller de façon que lorsque nous eûmes tous pris notre eau, il commençait à faire noir. Nous avons essayé de rejoindre le régiment ; mais pas moyen de le retrouver. Nous avons eu (de) la peine de revenir coucher près de la gare de la Fère-Champenoise.

Le lendemain matin sept septembre, nous avons rejoint le régiment. Nous avons mangé un peu et ensuite, nous avons reparti à la recherche de l'ennemi. A sept heures, nous étions en emplacement de combat, nous avons fait des petites tranchées pour tireurs. Couchés, à huit heures, nous ouvrons le feu, nous avons résisté sur place toute la journée. Les cartouches nous étaient apportées sur la ligne de feu. J'ai brûlé (tiré) plus de 500 cartouches et la tombée de la nuit, le feu a cessé, nous avons repleyé dans un petit bois. Deux cents mètre en arrière (de) là, nous avons touché (reçu) les vivres comme d'habitude. Et comme nous avons pas mangé de la journée, nous avons mangé bien comme il faut. Ensuite nous avons été chercher de l'eau à la Fère-Champenoise. Il y avait 4 kilomètres pour aller et autant pour revenir de façon qu'il était minuit ; que tout le monde n'était pas prêt à se reposer. Nous avions des petits postes de détachés en avant de nous.



Il était même pas 3 heures du matin, que nous avons été réveillés par des coups de feu ; c'était sur la droite que ça se passe. Nous avons bientôt entendu une charge à la baïonnette avec des cris épouvantables. En ce moment-là, nous avons rejoint nos tranchées que nous occupions la veille. Il était environ 4 heures du matin lorsque nous avons tiré les premiers coups de fusil. Mais ce n'a pas été bien long que nous nous

sommes aperçu que la ligne était coupée sur notre droite et la charge à la baïonnette continuait toujours avec ces mêmes cris affolés. Sur la gauche, le feu était engagé aussi mais nous étions loin de croire qu'ils (les Allemands) étaient avancés si loin. En avant de nous, il y avait presque rien mais nous nous sommes aperçu que nous étions complètement tournés sur la droite. Nous avons voulu nous reposer sur la gauche où nous avons bien tombé dans les passes (nasses) de l'ennemi. Nous croyons que c'était les nôtres qui tiraient sur nous, on criait : « Cessez le feu ». Plus on criait, plus ils tiraient. Nous nous sommes aperçu que c'était l'ennemi. Nous avons retournés dans le bois pour essayer dans (d'en) sortir d'un autre côté mais pas moyen. Nous avons tombé de nouveau sur l'ennemi. C'est donc ce jour-là que j'ai été fait prisonnier et une bonne partie du régiment.

Le premier jour que je suis prisonnier, j'ai été pris dans un grand bois en avant de la Fère-Champenoise à huit heures du matin. Nous avons resté dans le bois jusqu'à onze heures. Ensuite, il (un Allemand), nous a conduits à (une) écurie (pour) le repos où nous avons passé la nuit.

Le lendemain 9 septembre, nous avons parti à 11 heures, nous avons marché jusqu'à quatre heures sans arrêter. Là, nous avons fait une heure de pose. Ensuite nous avons marché jusqu'à minuit et toute la journée sans manger. J'étais complètement rendu au bout.

Le lendemain 10 septembre, nous avons marché jusqu'à midi et avons fait une halte dans un petit bourg et les bonnes gens nous ont donné à manger un peu mais certainement pas la moitié qu'il nous fallait. A deux heures, nous avons reparti dans la direction de Reims. Arrivé à 6 kilomètres de Reims, on nous a fait changer de direction pour aller coucher au fort de Nogent qui se trouve à environ neuf kilomètres de Reims.

Le lendemain 11 septembre, nous avons parti du fort de Nogent à midi. Nous (n') avions rien mangé depuis midi la veille. Nous avons fait quatre kilomètres en nous dirigeant sur Reims et là, ils nous ont donné à chacun, une demi-livre de pain. Ensuite, nous avons fait demi-tour ; nous sommes revenus passer à Nogent ; nous avons pas été plutôt passé le bourg de Nogent, il a pris à tomber de l'eau à plein. Nous avons été traversés (trempés) en rien de temps. Le soir, nous avons été couchés dans l'église de Pontfaverger. Le lendemain matin, nous avons touché une livre et demi de pain et à sept heures nous partions pour Rethel ! A midi, nous avons fait la pause dans un petit bourg. Là, nous avons touché chacun une cuillerée de bouillon. Ensuite, nous avons parti coucher à Rethel, une ville qui est complètement brûlée. Il y a que l'église et la mairie de reste. C'était pitoyable à voir. Il y avait huit jours que ça brûlait ; c'était pas encore fini de brûler. C'était le 12 septembre. Le soir, nous avons couché dans l'église de Rethel. C'est une église qui date de très longtemps et qui est très jolie.

Le lendemain 13 septembre. Nous avons parti à Signy-l'Abbaye. Là, le soir, les bonnes gens nous ont donné un peu à manger mais pas beaucoup. C'était principalement des pommes de terre. La nuit nous avons couché dans une filature.

Le lendemain 14 septembre, nous avons mangé des œufs crus dans toute notre journée et nous avons fait plus de 30 kilomètres et dix heures du soir, ils nous ont distribué une boule de pain en (pour) six ; ça était vivement dévoré. Le soir, nous (avons) couché dans les casernes de Rocroi.

Le lendemain, 15 septembre, nous rentrions de nouveau en Belgique. Le soir, nous avons été couchés à Couvin. Là nous avons touché chacun, une boule de pain qui devait être pour trajet du chemin de fer mais tout le monde se jetait dessus. Depuis trois jours qu'on avait pas mangé que deux ou trois bouchées de pain à Rocroi.

Le lendemain 16 septembre. Nous avons parti pour Berzée où nous avons pris le train ; nous avons embarqué à onze heures du soir. Nous avons traversé une partie de la Belgique.

Le lendemain 17 septembre, nous passions à Namur, à Liège. Dans ces grandes villes-là, les Belges nous apportaient à manger dans les gares du pain, du chocolat et du café à volonté. Lorsque nous avons rentré en Allemagne, nous avons trouvé du changement : on nous apportait plus rien à manger.

*Arrivé à Erfurt le 18 septembre à minuit après 49 heures de chemin de fer dans des wagons à bestiaux sans paille sans rien. Nous avons donc arrivé à la gare d'Erfurt à minuit et une heure, nous avons rejoint le camp d'Erfurt. Ils ont passé 2 heures à nous fouiller et à nous distribuer les couvertures. Il y avait que trois tentes de monter et les cuisines n'étaient que commencées à monter. C'était trois heures lorsque nous avons été prêts à nous reposer. Ils nous ont fait coucher dans le milieu de la cour devant les cuisines.*

*Le 19 septembre, au soir, nous avons couché pour la première fois dans les tentes. Nous avions de la paille à volonté. Je me suis bien reposé mais ce n'était pas de trop parce que tout le monde avait grand besoin de repos. Nous avons logé dans les tentes jusqu'au huit octobre. C'est ce jour-là, que nous avons logé pour la première fois dans les baraques et nous y avons resté jusqu'au 29 novembre où nous sommes partis pour Langensalza où nous avons trouvé un grand changement. Nous sommes arrivés à midi dans ce camp plein de boue. Le soir, on nous a mis (à) coucher sous les tentes où les Russes avaient déjà couché. C'était un ancien champ de pommes de terre, la paille qui avait déjà couché les Russes était devenue du fumier. Et les couvertures qui avait également couché ces indigènes, contenaient dix milliers de poux chacune. C'est ce que.*

Le récit se termine par ces mots !

## Les soldats écrivent et chantent

### *Chansons et poèmes*

A la suite de son récit, notre soldat recopie un poème, « *Après la bataille* » et trois chansonnettes « *La chemise de la femme* », « *Captivité d'Erfurt* » et « *Hâtez-vous d'aimer* ». Nous les donnons dans leur intégralité. Nous y avons apporté des corrections à partir de copies retrouvées dans d'autres documents et ajouté les titres et les auteurs.

Dans les camps de prisonniers mais aussi dans les tranchées, les soldats écrivent des lettres, des chansons, des poèmes et fredonnent les chansonnettes à la mode comme « *Sous les ponts de Paris* ». L'armée organise des spectacles pour galvaniser les troupes mais il est interdit de chanter dans les tranchées ! Certains soldats tuent le temps ainsi en composant : la production des soldats-artistes est plus forte que l'on peut imaginer car la poésie et la chanson ou la chansonnette sont des moyens extraordinaires pour évoquer la guerre, la révolte, la captivité, la peur, la mort, l'absence des proches ou d'une femme...

Chanter, c'est oublier la misère, la captivité, garder le moral et se sentir solidaire, fraternel. La voix unit les cœurs. Par l'écrit, on peut aussi glorifier le courage des Français et dénigrer l'ennemi, les Alboches.

La chanson véhicule aussi des informations, des opinions et des humeurs. Elle nous parle du quotidien de ces hommes de différentes nationalités à travers des couplets railleurs. L'esprit troupier (comique et gaulois) de ce début de siècle est présent dans les chansonnettes.

Les quatre textes et en particulier « *Après la bataille* » évoquent à la fois les souffrances endurées, la mort, le temps qui s'écoule, les amours perdus, la nostalgie du pays, le patriotisme sans oublier l'espoir de la victoire et du retour.

Le 26 septembre 1915, un journal du soir du département de la Loire, « *Le Stéphanois* » écrit sur les poèmes et chansons d'Erfurt qui lui sont parvenus.

Pour la chanson « *Captivité d'Erfurt* » (sur l'air « *Sous les ponts de Paris* ») :

« ... Tout ce que l'on peut raconter sur les camps et les prisonniers, les couplets écrits avec sincérité et chantés là-bas devant les geôliers avec bonne humeur. Le rire, c'est le propre du Français ? C'est le record de la race. Partout, nous savons railler. Voici quelques chansons du camp d'Erfurt. Elles ne sont pas extraordinaires mais ce sont des documents réconfortants sur le moral de nos exilés là-bas. Ils conservent plus que jamais l'orgueil d'être Français. La captivité à Erfurt, surtout, pauvre en tant que poème, nous raconte la vie exacte des nôtres chez les barbares.... ».

Les paroles de « *Sous les ponts de Paris* » de J. Rodor et V. Scotto (1914) sont souvent détournées durant la guerre. Des Poilus racontent la misère des tranchées et baptisent cette chanson, « *Dans les tranchées de Lagny* » et nos prisonniers, « *Captivité d'Erfurt* ».

Les deux autres chansonnettes traitent avec autant de légèreté et sur un ton satirique, deux thèmes : l'amour et le temps qui passe. Le soldat, privé de l'amour de la femme, objet de tant de désir et de sa liberté, éprouve le besoin de « *pousser la rengaine ou la chansonnette* » pour oublier l'ennui, la tristesse du moment présent et l'espoir.

## Trois chansonnettes et un poème

### Captivité d'Erfurt

(Air de « *Sous les ponts de Paris* »)

#### **1<sup>e</sup> couplet**

A la sortie de la gare  
Tout enfant attendait  
Les Allemands sur le trottoir  
Nous regarder passer  
Tout le long du chemin  
jusqu'au terrain  
C'est une haie tapageuse  
Causant, riant et se moquant

#### **Refrain**

C'est d'abord sur la dure  
Que l'on nous a couchés  
C'était pas gai le premier soir,  
j'vous l'assure  
Mais en guerre on s'est  
habitué  
Le lendemain matin grelottant  
sur le terrain  
Nous attendons le café et le  
pain  
Notre repas du matin

#### **2<sup>e</sup> couplet**

Le lendemain tout de suite  
On nous a assemblés  
Pour passer la visite  
Sous une tente préparée  
Le médecin, pour le vaccin  
A pris notre température  
C'était tordant, pas trouillant  
D'faire voire sa nature aux  
Allemands

#### **Refrain**

Après cet étalage  
C'était le vaccinage  
Des Français, des Belges, des  
Russes, (des) Anglais  
D'épidémies voulant nous  
préserver

Quant à la liberté, on en était  
privés  
Car tous les jours, on venait  
nous embêter pour aller  
travailler

#### **3<sup>e</sup> couplet**

Quant à la nourriture  
Qu'on nous donnait là-bas  
C'était une mixture  
De chou, d'orge et d'rata  
Pas fort salée, ou très poivrée  
Et quelquefois, ni l'un, ni  
l'autre  
Le consommé d'potage salé  
Ne pouvait nous restaurer

#### **Refrain**

Y avait un cantinier  
C'était le Juif craché  
Sa marchandise était à des  
prix fous  
Et le pauvre diable qui n'avait  
pas le sou  
Devait se contenter  
De regarder manger  
Les camarades qui venaient  
d'acheter  
La cocose trafiquée

#### **4<sup>e</sup> couplet**

Afin de nous distraire  
Aux latrines, l'on se rendait  
Où le Belge avec mystère  
Misait avec l'Anglais  
Sur le jeu trompeur  
Que le tirailleur  
Avait monté pour faire  
fortune  
Et l'on riait  
D'entendre crier

Par l'Arabe en mauvais  
Français

#### **Refrain**

Allons, Mis'sié, misez  
Anchique vous gagnez  
A la Boboche, le moment, il  
est mort  
Un sou gagné 5 sous ; ça c'est  
le plus fort  
On rentrait au pissoir  
Notre salon fumoir  
Où l'on vendait du matin  
jusqu'au soir  
Tabac, chique, réglisse noir

#### **5<sup>e</sup> couplet**

Pour finir la journée  
Après avoir soupé  
Nous faisons la tournée  
Auprès des informés  
Nous inquiétant  
Journellement  
Du jour de notre délivrance  
Voyant bientôt  
Ce jour si beau  
Où nous partirons pour la  
France

#### **Refrain**

Et lorsque nous dira  
Raoust tout le monde en bas  
C'est avec grand plaisir qu'on  
leur rendra  
Leurs couvertures, leurs  
serviettes et leurs plats  
Mais au débarquement  
Où sont nos chers parents  
Nous oublierons tous les  
mauvais traitements passés  
chez les Allemands

## Après la bataille

(Erfurt, le 16 décembre 1914 – monologue)

A l'église d'Orêt déjà dix heures sonnent  
Dans la pleine endormie toujours le canon  
tonne  
Avec un cri lugubre les obus allemands  
Saccagent la forêt qui touche notre flanc  
La lutte continue ardente au clair de lune  
Et parfois une balle sifflant dans la nuit brune  
Étend quelqu'un de nous sur le gazon  
Sous cette pluie de fer, couchés nous nous  
taisons  
Et caressant tout bas ce rêve de vengeance  
Que depuis 40 ans nous berçons en silence  
Nous écoutons siffler les balles dans la nuit  
Un calme sépulcral est tombé dans la plaine  
Hélas près de nous sentant la fin prochaine  
Des mourants étendus au milieu des blessés  
Jettent de temps en temps de vagues  
étouffées  
Et leurs plaintes qu'emporte une brise glacée  
Arrive jusqu'à nous en vague mélodie  
Couché sur un talus tacheté de sang  
La poitrine percée, un tout jeune sergent  
Parle avant d'expirer au portrait d'une  
femme  
Amie lui dit-il la guerre est bien infâme  
Voilà qu'il faut partir avant d'avoir vécu  
Et quitter pour toujours ce que j'aime le plus  
Au moins si je pouvais en quittant cette vie  
Passer auprès de toi, dire adieu à ma mère  
Mais malheureux amour avec peine amère  
Je dois mourir ici sans même te pleurer  
Une dernière fois sur la photographie  
Le pauvre moribond met sa lèvre pâlie

Et s'y laisse longtemps (est-ce un rêve Lina ?)  
Murmura-t-il enfin et sa tête s'inclina  
Alors pour toujours il ferma les paupières  
Mais tout contre sa joue glacée comme une  
pierre  
Il conserve toujours le portrait bien aimé  
Pour laisser à Lina le suprême baiser.  
Sous la brise du soir dont la forêt frissonne  
Tout se tait maintenant seule la mort  
moissonne  
Au loin Rusne en flamme illumine un ciel  
bleu  
Et la blanche lune se glissant sous les cieux  
Aux horreurs germaniques paraît indifférente  
Elle éclaire gaiement l'hécatombe effrayante  
Et l'incendie lugubre et les crimes odieux  
Que là-bas l'allemand consomme tout joyeux  
Mais l'Angleterre est là, la France est auprès  
d'elle  
Espoir Belge vaillant, notre mission est belle  
Sur l'ennemi commun sans pitié nous  
frappons  
Près de l'âtre un beau soir de la froide saison  
Mères en pleurs, frères en deuil, Lina triste et  
pensive  
Tous lisez plein de joie profonde et fugitive  
La déroute espérée de ces farouches teutons  
Qua la Prusse réduite ainsi que nous voulons  
L'Allemagne vaincue, morcelée, affaiblie  
N'inquiète plus la paix en Europe établie  
Et courage français, courage et que demain  
Il ne soit plus question d'un empire Germain.

## La chemise de la femme

(Paroles et musique : J. Taillefer et Amelet)

### **1<sup>e</sup> couplet**

A la toute jeune fillette,  
La petite chemise que l'on met  
Est de calicot de finette,  
Fraîche, simple et sans apprêt.  
Dedans, elle fait son pipi d'ange  
Quand elle veut de soulager.  
Et sa maman qui la recharge,  
La retrouse pour la corriger.  
C'est la chemise de la jeunesse  
Quand on la relève, gare les petites fesses.

### **2<sup>e</sup> couplet**

Plus tard, elle devient plus fine  
En percole avec des festons.  
Elle n'est plus une gamine,  
Il lui vient des petits nichons.  
Sous la chaleur utile et douce,  
Les fruits se forment de temps en temps.  
Pour regarder si l'herbe pousse,  
La belle jette un coup d'œil dedans.  
C'est la chemise de l'impatience,  
Elle guette pour voir si ça s'avance

### **3<sup>e</sup> couplet**

Devenue femme, c'est la baliste  
Qui cache ses charmes troublants  
Chemise encore pure elle assiste,  
A la noce des jeunes gens,  
Ce soir, le mari s'y cramponne.  
Retour à la simplicité depuis plusieurs mois  
Il la retourne il la chiffonne,  
Et s'y reprend à plusieurs fois,  
C'est la chemise de la délivrance  
Le rideau se lève la pièce commence.

### **4<sup>e</sup> couplet**

Passé le moment des grandes joies  
Qui ma foi ne dure pas toujours,  
La chemise est de linon de soie  
On n'y touche plus tous les jours,  
Femme et chemise sont résignées  
Depuis qu'on ne leur dit plus un mot,  
Il y pousse des toiles d'araignées,  
Y aurait besoin d'un coup de plumeau !  
C'est la chemise de l'hygiène  
On ne la lave qu'une fois par semaine.

### **5<sup>e</sup> couplet**

A la chute, il fallait s'attendre  
Maintenant madame pour son amant  
Met une chemise de soie tendre,  
Avec des ajours c'est charmant.  
Tenue par des bretelles coquettes  
Afin de donner le petit frisson,  
On la déchire ou la maltraite,  
Au moment des grands...  
C'est la chemise du délire  
Quand elle gêne, on la retire.

### **6<sup>e</sup> couplet**

Enfin elle redevient toile,  
Retour à la simplicité.  
Pour la vieille, ce n'est plus qu'un voile  
Où disparaît la nudité.  
Tout est fini, c'est la clôture,  
La chemise est le rideau tombé  
Sur le théâtre de la nature,  
Quand le spectacle est terminé,  
C'est la chemise du dernier rêve,  
Y a plus que l'vent qui la soulève !

## Hâtez-vous d'aimer

(Paroles et musique : G. Millandy et E. Schmaltzer)

### 1<sup>e</sup> couplet

Hâtez-vous, belle étourdie  
De cueillir les roses du chemin.  
Les baisers se glaceront demain  
Sur nos lèvres blêmies.  
L'automne en un beau soir, emporte  
Au lointain notre rêve flétri.  
Le printemps à jamais est fini  
Quand les roses sont mortes.

### Refrain

Tant que vous serez jolie,  
Le savez-vous pas, ma mie,  
On nous aimera,  
On vous fêtera,  
On fera pour vous mille folies !  
Mais aux neiges des années,  
Quand vous serez fanée,  
De ce même amant  
Qui vous adore éperdument,  
Malgré vos pleurs  
Vous restez abandonnée !

### 2<sup>e</sup> couplet

Combien qui sur votre route,  
Passeront que vous ne verrez pas !  
Et combien qui pleurent tout bas,  
Dont vous rirez sans doute.  
J'en suis un dont l'amour si tendre  
Vous aurait apporté le bonheur  
Et pourtant, celui-là votre cœur  
N'a pas su le comprendre





*Pierre Péchereau*

**Remerciements :**

Mmes Colette et Anita Péchereau (belle-fille et petite-fille de Pierre Péchereau)  
R. Viaud et M-L. Jauberthie (Archives municipales de Rezé)  
M. Kervarec, président des Amis de Rezé et C. Sonic-Pilate

**Sources :**

Carnet de souvenirs de Pierre Péchereau – Archives municipales de Rezé  
Archives départementales de Vendée (1R 648)

Source internet :

- Carnet de Patrice Chévrier et autres mémoires de prisonniers.
- Les camps de prisonniers en Allemagne
- Parcours historique du 64<sup>e</sup> régiment d'infanterie
- La bataille de Maissin
- La bataille de la Marne
- La bataille de Fère-Champenoise
- Chansons du passé...

**Bibliographie :**

Encyclopédie de la Grande guerre sous la direction de S. Audouin-Rouzeau et J.J Becker  
Dictionnaire de la Grande guerre- J-Y. Le Naour  
Oubliés de la Grande guerre Annette

## 4 – De la tranchée à la poudrerie de Pont-de-Buis : le parcours de Jean-Baptiste Marchais (1877-1959) durant la Grande Guerre

Yann Vince

Une personnalité de l'histoire de notre ville a participé à la Grande Guerre, Jean-Baptiste Marchais, entrepreneur de maçonnerie, frère d'un conseiller d'arrondissement de la III<sup>e</sup> République, lui-même adjoint au maire dans les années 1950. Il est décédé en 1959. Sa fille, Denise Vannier-Marchais, membre de notre association, a bien voulu apporter son témoignage et nous aider à la reconstitution du parcours de son père entre 1914 et 1918. La particularité de ce parcours, est, outre sa participation comme tant d'autres jeunes rezéens à la guerre de tranchées, son détachement pour l'armée aux « forges de Pont-de-Buis », dans le Finistère, travaillant en fait dans une poudrerie. C'est cette histoire qui est restituée ici. Une histoire qui croise, on le verra celle d'un autre Rezéen, mort au front celui-là, Emile Redor.



*Jean- Baptiste et Baptistine Marchais*

### Le jeune homme d'avant 1914

Jean-Baptiste Marchais est issu d'une vieille famille rezéenne installée dans la commune dans les premières années du 19<sup>e</sup> siècle et qui fit souche. Fils et petit-fils d'entrepreneurs, il est né au bourg de Rezé, le 3 octobre 1877. C'est aux côtés de son père qu'il apprend le métier de tailleur de pierres et c'est tout naturellement au décès brutal de ce dernier à l'été 1897 qu'il reprend avec son frère aîné Julien (né en 1872) l'entreprise paternelle de maçonnerie. La fratrie compte deux autres frères, Alphonse qui s'est orienté vers le génie civil et Henri qui meurt de la phtisie à l'âge de 17 ans en 1900. Jean-Baptiste, jeune conscrit de la classe 1897, fera d'abord 3 années de service militaire, de novembre 1898 à septembre 1901, au 93<sup>e</sup> régiment d'infanterie d'abord (le régiment vendéen caserné à La Roche-sur-Yon) puis à la 11<sup>e</sup> section d'état-major à Granville (Manche) peu

avant d'être promu caporal (1900). Sa fiche matricule au registre de conscription nous le décrit : 1,63 m, « *cheveux et yeux châtain* ».

Passé dans la disponibilité de l'armée d'active avec un certificat de bonne conduite à sa libération, il accomplira pour l'armée 3 périodes d'exercices, en août-septembre 1904, en août-septembre 1907 et enfin en avril 1912, au 81<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale à Nantes, quelques jours après son mariage avec une jeune Bouguenaisienne, Baptistine Angebaud.

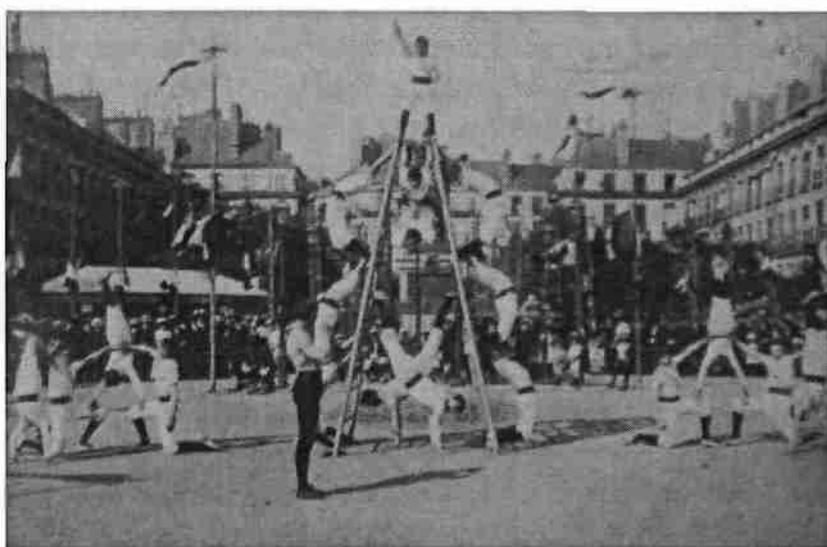
Le jeune entrepreneur de maçonnerie, comme son père et son frère, est un « *enfant de la République* ». Acquis aux idées des « *Lumières* », il est un militant républicain et laïc. Ainsi, il est parmi ceux qui fondent à Rezé en 1904 le Comité d'action républicain et milite au sein des Jeunesses républicaines qui participeront aux secours apportés aux victimes des inondations de 1906. L'année suivante il participe avec son frère Julien à la création du comité de bienfaisance des écoles laïques (ancêtre de nos amicales laïques !) où Jean-Baptiste se charge du comité des fêtes.



*Le Comité d'Action Républicain de Rezé  
(J.B Marchais en haut 4<sup>e</sup> à gauche et son frère Julien en bas 2<sup>e</sup> à gauche)*

Les militants républicains d'alors sont particulièrement imprégnés de patriotisme. Ainsi, la perte de l'Alsace et de la Lorraine au profit de l'Allemagne lors de la guerre de 1870-71 a été durement ressentie par ces générations élevées dans le culte de la revanche et de la reconquête. Aussi la préparation des jeunes gens à l'éducation physique et morale vise à en faire « *de bons soldats utiles à la patrie et à l'industrie* ». C'est ainsi que Jean-Baptiste Marchais s'occupera parallèlement à ses activités déjà nombreuses, d'une société de gymnastique, « *la Fraternelle de Rezé* ». Le fonctionnement de ces sociétés est calqué sur le mode militaire. Ainsi, ses élèves sont groupés en bataillons et sections et « *doivent allier souplesse et force* ». La tenue vestimentaire est appropriée. Ils pratiquent les marches et les exercices et font des démonstrations publiques, à Rezé ou à Nantes.

En 1914, Jean-Baptiste Marchais va avoir 37 ans. Avec son épouse Baptistine, ils ont eu un fils, Henri, l'année précédente (celui-ci sera adjoint au maire Alexandre Plancher dans les années 60). C'est le jour du décret de mobilisation, le 1<sup>er</sup> août 1914 que naît leur 2<sup>nd</sup> fils, Maurice. C'est donc un jeune père qui, le surlendemain, rejoint l'armée à Granville.



*Exercices de la Fraternelle de Rezé*

### La montée au front, les tranchées (août 1914-mars 1915)

A Granville où Jean-Baptiste rejoint le 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie, il est dès le lendemain dirigé sur le 70<sup>e</sup> R.I à Vitré. Compte tenu de son âge (37 ans), il est affecté à l'un des bataillons du 81<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale de Nantes, en l'occurrence le 3<sup>e</sup> bataillon, 12<sup>e</sup> compagnie. Ces bataillons sont affectés individuellement et ne doivent pas, au début, être en 1<sup>re</sup> ligne des combats. C'est le 18 août que le caporal-fourrier Marchais et son bataillon sont acheminés, parmi les 3 206 hommes du convoi, par voie ferrée, à Choisy-le-Roi pour instruction.

Le caporal-fourrier est alors un grade de sous-officier chargé de l'intendance (le terme fourrier vient de fourrage, les fourriers étant initialement chargés des écuries dans la cavalerie). Le 22 août, les bataillons du 81<sup>e</sup> territorial sont acheminés en train vers Templeuve au sud de Lille en vue d'assurer la défense des frontières. Les premiers combats sont engagés le 24 par une attaque allemande dans la région de Tournai. Mais dès le lendemain, c'est le repli devant l'offensive allemande. Le 81<sup>e</sup> arrive donc le 25 dans la région de Lens, Liévin et Courrières d'où Jean-Baptiste Marchais envoie un mot rédigé hâtivement au crayon à son épouse à Rezé au dos de la carte d'un représentant en vins et spiritueux huiles et vinaigres du nom de Debarge-Mastain, rue d'Harnes : « C'est l'adresse de la personne chez qui j'ai couché vers le 25 ou 26 août. Les Boches sont encore chez lui. Garde cette adresse ».



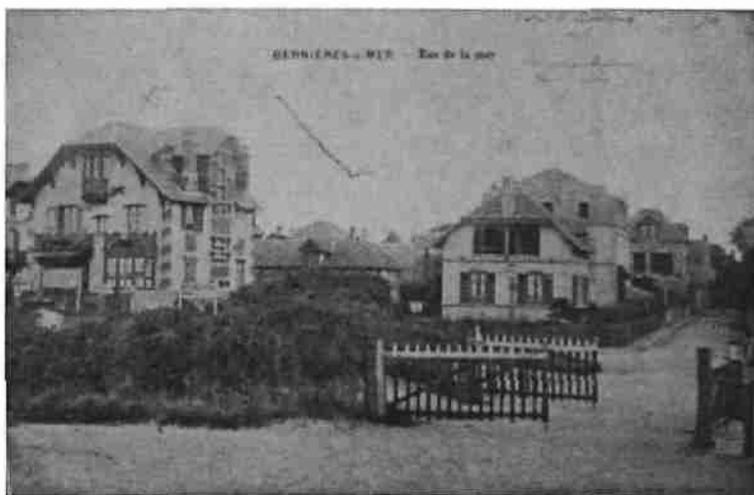
*Place de la Mairie à Rezé, la maison de J.B Marchais*

Dans les mouvements de repli de l'armée française, la femme de Jean-Baptiste, Baptistine, peine à joindre par courrier son époux au front. Elle rédige une carte datée du 25 août adressée « à Marchais Jean-Baptiste, caporal 12<sup>e</sup> compagnie, 3<sup>e</sup> bataillon, 81<sup>e</sup> territorial, par Nantes, à suivre » : « Mon cher Jean-Baptiste, je reçois toutes tes lettres nous sommes en bonne santé ; je t'ai envoyé 4 lettres et je viens d'écrire à Aubervilliers (la famille y a quelques liens et le régiment s'était installé à Choisy-le-Roi quinze jours avant). Nous suivons tous les conseils que tu nous as donné pour les barriques et autres. Reçois de ta femme et de tes enfants de bons baisers. Baptistine ». Pendant ce temps, le repli de l'armée se poursuit. Début septembre, le 81<sup>e</sup> territorial est à Abbeville dans la Somme et avant d'assurer un mouvement vers la Seine-Inférieure, dans la région de Quincampoix, près de Rouen. Courant septembre, par mouvements successifs, le régiment repart vers la zone de front, à la bataille de la Marne par étapes, Beauvais puis Amiens et enfin Péronne. Le 15 septembre, les Allemands sont contraints d'évacuer la ville et Jean-Baptiste Marchais en ramène un souvenir comme en témoigne sa fille Denise Vannier-Marchais : « Il avait rapporté la clé de la prison de Péronne au moment de l'évacuation de la ville ».

Après un déplacement vers la région de Bapaume en Pas-de-Calais, fin septembre début octobre, le 81<sup>e</sup> territorial est engagé dans la 1<sup>re</sup> bataille de Picardie. Les combats de Beaumont-Hamel, de Thiepval, de Beaucourt-sur-l'Ancre et de Miraumont, voient les hostilités s'installer dans une guerre de tranchées. Le 23 octobre, le caporal-fourrier Marchais est promu sergent-fourrier. A la fin de l'année, le régiment opère un mouvement vers le sud d'Arras où il réalise des travaux d'organisation défensive. Jean-Baptiste Marchais témoignera des horreurs de cette guerre de tranchées et des conséquences sur sa santé personnelle. Outre des problèmes variqueux, il connaît des soucis d'ordre pulmonaire nous indique sa fille. Alors que s'engagent les batailles d'Artois au début de 1915, ses problèmes vont croissants. Au profit d'un moment de répit et de repos dans le secteur de Saint-Pol (Pas-de-Calais), alors que le régiment s'apprête à faire mouvement par chemin de fer dans la région de Montbéliard, Jean-Baptiste Marchais envoie ce mot à sa femme : « 28 mars 1915, je suis évacué, je crois que la destination où je vais est située près de Caen. Mille baisers. B. Marchais ».

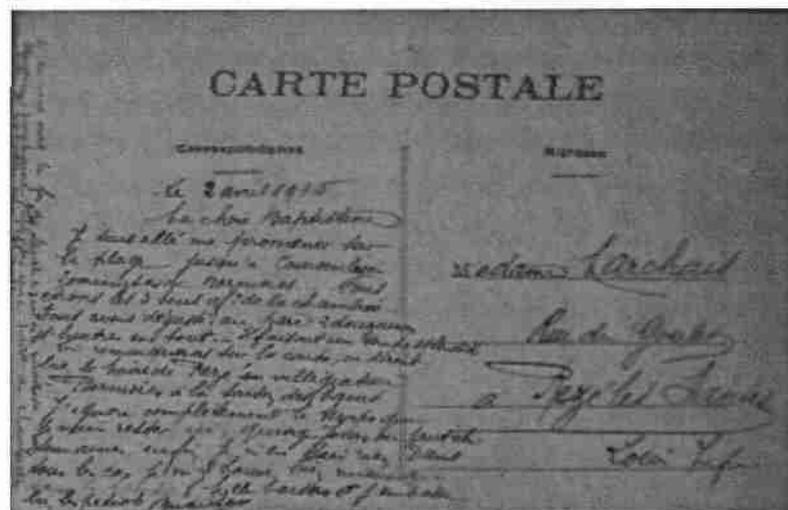
### **A l'hôpital militaire temporaire de Bernières (1915)**

Sa fille témoigne : « Après les tranchées, il a été évacué à Bernières dans une maison bourgeoise qui servait d'hôpital pour sa convalescence » (problèmes variqueux et pulmonaires évoqués plus haut). Bernières-sur-Mer est une petite station balnéaire de la côte normande, en Calvados. Le 30 mars 1915, tout juste arrivé à l'hôpital, J.B. Marchais écrit à sa mère Mme Veuve Marchais Julien, place de la mairie à Rezé, au dos d'une carte postale de Bernières « Bonjour à tous, signé B. Marchais ».



*L'hôpital militaire temporaire de Bernières*

Le repos à Bernières semble lui être profitable ; en témoigne ce mot envoyé à son épouse le 2 avril au dos d'une carte postale annotée signalant sur la photo la ressemblance d'un personnage avec J.B. Vigier, le maire de Rezé ! (voir ci-dessous) : « Ma chère Baptistine, je suis allé me promener sur la plage jusqu'à Courseules à 20 minutes de Bernières. Nous étions les 3 sous-officiers de la chambrée. Nous avons dégusté 2 douzaines d'huîtres en tout. Il faisait un temps splendide. Tu remarqueras sur la carte on dirait bien le Maire de Rezé en villégiature, Bernières à la saison des bains. J'ignore complètement le temps que je vais rester ici, quinze jours ou peut-être 3 semaines, enfin je n'en sais rien. Dans tous les cas je m'y trouve bien mieux que dans la tranchée. Mille baisers et j'embrasse bien les petiots. B. Marchais ». En note, il ajoute « Si tu viens vers la fin de la semaine prochaine par exemple le jour de la Quasimodo apporte une paire de chaussettes, inutile d'apporter une flanelle ». Les beaux jours sont là et bientôt en effet son épouse lui rend visite lui apportant la photo envoyée le 10 avril par un ami de tranchée « cote 105 », « En souvenir de notre bonne camaraderie au copain Marchais ».



Le séjour à Bernières semble se prolonger au-delà des 3 semaines ; ce n'est en effet que le 18 mai qu'il est envoyé au dépôt du régiment. J.B. Marchais y recevra la correspondance de ses copains de tranchée. Ainsi, le 22 mai, il reçoit ce courrier : « Mon cher Baptiste, excuse-moi de ne pas t'avoir écrit plus tôt, je devais aussitôt ton arrivée au début t'envoyer un mot mais je ne savais pas à quelle adresse te l'envoyer ; à tout hasard je t'écris au dépôt je pense qu'elle te parviendra. Comment va la santé ? Je pense que tu ne te ressens plus de rien et que tu es redevenu plus fort, comme La Rochette (du nom sans doute de l'un de leurs camarades de combat) ; moi après la secousse que j'ai eue, j'ai repris mon service et je suis très bien maintenant. J'espère que cela continuera, rien de changé ; j'habite toujours notre cagnat

(sic) en partage avec l'ami Jean qui, tu as dû le savoir, est passé fourrier et l'ami Poiron, Diedi, etc... Tous ces poilus se portent bien et te disent bien des choses. Si tu vois des anciens du 81<sup>e</sup> que j'ai connu dis leur bien des choses de ma part. Je fais des vœux pour ta parfaite santé et te prie de présenter mes respects à madame Marchais que je n'ai pas l'honneur de connaître mais avec qui j'ai l'espoir de faire connaissance un jour. Ton vieux copain V. (Valentin) Heiner qui te la serre ».



*Emile Redor et J.B Marchais*

Durant l'été, il reçoit deux cartes de l'un de ses plus proches amis, un Rezéen qu'il appelle Camille mais qui, de son vrai nom, s'appelle Emile Redor, un peintre de Pont-Rousseau domicilié 7 rue Thiers (actuelle rue de la Commune de 1871). Celui-ci ne reviendra pas de la guerre, il tombera à Verdun un an plus tard, le 31 juillet 1916. Voilà ce qu'il écrit au dos d'une carte publicitaire « Dubonnet » le 26 juillet 1915 : « Mon cher Baptiste, je vois d'ici ton petit Henri et notre Colette (il a une petite fille de 4 ans) à l'arrière ce qui je crois ne nous ferait pas déplaisir. Jeudi j'en ai vu beaucoup de ces gentilles demoiselles avec leurs beaux rubans. Ils sont toujours plus aimables qu'où nous étions. Cordiale poignée de main. Camille » ! Et cette seconde carte du 8 août passée par la censure de l'armée puisque la mention de la ville de départ est raturée et rendue illisible ainsi que, dans le texte, le lieu de destination du soldat Redor : « Je ne sais pas ce que tu deviens, j'entends plus parler de toi ; il est vrai que Charlot étant à Laval (Redor y a de la famille) n'a pu me donner de vos nouvelles (de J. Baptiste et de Baptistine) ; tu as pourtant reçu mes cartes. Allons sur... (2 mots raturés par la censure). Camille ».

Après ce long repos à Bernières, Jean-Baptiste Marchais est détaché à l'inspection des poudreries de Pont-de-Buis (Finistère). L'armée a en effet un grand besoin de main d'œuvre pour faire fonctionner les usines d'armement ou les fabriques de poudres et explosifs comme c'est le cas à Pont-de-Buis.

### **A la poudrerie de Pont-de-Buis (1915-1918)**

Fondée par l'intendant Descazeaux en 1688, la fabrique de poudres et d'explosifs connaît durant la période 1914-1918 un développement très conséquent de son activité, on y comptera jusqu'à 5 500 ouvriers et ouvrières produisant 50 tonnes par jour ! On y produit en particulier la fameuse poudre B (B comme Boulanger le fameux général ministre de la guerre des débuts de la III<sup>e</sup> République). Obtenue par gélatinisation de la nitrocellulose, à laquelle est additionnée une faible quantité de diphénylamine, cette poudre sans fumée est très utilisée durant la Grande Guerre, les autres poudres signalant le lieu du tir à l'ennemi ! Dans la composition de la nitrocellulose entre un mélange d'alcool et d'éther (le collodion) qui mêlé à du camphre produit le celluloid, matière plastique. Denise Vannier-Marchais évoque ce souvenir de son père dont l'activité d'inspection tient essentiellement au rôle de contremaître : « Beaucoup de femmes

*travaillaient à Pont-de-Buis (environ la moitié du personnel ! ) ; les vapeurs d'éther qui se stabilisaient au ras du sol enivraient les femmes ! ».*



*Pont-de-Buis*

Jean-Baptiste Marchais, détaché par l'armée au fonctionnement de cette poudrerie de Pont-de-Buis, doit s'installer à proximité. Il y trouve une petite maison, à Saint-Segal. Sa femme et ses deux fils l'y rejoindront bientôt. C'est là que naîtra Denise le 16 avril 1917. Celle-ci raconte : *« C'était une petite maison à la campagne, les vaches, en dessous, chauffaient la pièce par le plancher ! Le tas de fumier était devant la maison. »* Elle ajoute : *« A Saint-Segal, mes parents ont changé deux fois de maison. Ma mère allait chercher les garçons à l'école avec moi. Il paraît que sur le chemin de l'école on lui offrait le café ainsi qu'à moi qui n'était pourtant pas en âge... »*

La poudrerie de Pont-de-Buis nécessitait qu'elle soit alimentée en combustible. La tourbe y pourvoit ! Or, un gisement existe près de Brennilis. En effet, dans les monts d'Arrée, une tourbière, celle de *Yeun Elez*, au Mont-Saint-Michel-de-Brasparts, est alors exploitée. L'extraction de la tourbe est un travail très dur nécessitant également beaucoup de main d'œuvre. Jean-Baptiste Marchais, qui est chargé de veiller à l'approvisionnement de l'entreprise se rend sur place. Il y constate cette difficulté et les efforts surhumains demandés aux hommes et aux femmes. Il va mettre son ingéniosité au service du progrès en créant un louchet mécanique, sorte de grande pelle à extraction, au cours de l'année 1917 ! Sa fille Denise confirme : *« Pour la fabrique de Pont-de-Buis, il fallait de la tourbe qui provenait des tourbières du Mont-Saint-Michel dans les Monts d'Arrée. Mon père avait inventé le louchet mécanique qui permettait d'extraire la tourbe ! »* Une photo de l'époque montre d'ailleurs le louchet mécanique en activité sous l'œil vigilant de Jean-Baptiste Marchais (à droite sur la photo).

Versé au 118<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 1<sup>er</sup> juillet 1918 et détaché à l'Entreprise générale des bâtiments et armements, il ne sera démobilisé que le 11 février 1919. Avec sa famille il rejoindra sa maison de Rezé. Son cousin François Marchais, moins chanceux, était « tombé



au champ d'honneur » à Estrées dans la Somme en juillet 1916. Jean-Baptiste Marchais sera dégagé de toutes ses obligations militaires en 1926 à l'âge de 49 ans. Il développera avec son frère Julien l'activité de leur entreprise. Ce dernier, décédé en 1940, a été durant les années 1930 adjoint au maire de Rezé et conseiller d'arrondissement. Jean-Baptiste, quant à lui sera conseiller municipal radical-socialiste après la Seconde Guerre mondiale et adjoint au maire avant de rejoindre la liste d'Alexandre Plancher pour les élections municipales et de décéder peu après, en avril 1959.

## 5 – La famille Amoury et Rezé ou l'histoire longue d'Henri Amoury, victime de la Grande Guerre

Jacques Daniel

### In memoriam

Le 6 juillet 1919, décédait à son domicile, à la Blanche, Henri Jean-Baptiste Amoury. Il était âgé de 35 ans. Mobilisé le 3 août 1914, il avait traversé toute la guerre et venait juste d'être libéré trois mois auparavant. Sa disparition fit de Marie-Clémentine Gouas, épousée en 1909, une veuve, et de sa fille, Simone Marie Henriette, née en 1912, une orpheline. Il mourut de tuberculose. Ou de la grippe espagnole. Ou encore de toute autre maladie pulmonaire, fatale, sur un organisme déjà affaibli comme le sien.

Le conflit, certes, était terminé, mais la maladie qui le rongait avait été contractée pendant son service : le 30 mars 1919, sur proposition de la commission de Marseille, il fut réformé, avec une gratification de 582 F, pour « *tuberculose pulmonaire avec bacilles de Koch, amaigrissement et état général médiocre* ». Nonobstant, il ne fut pas déclaré « *Mort pour la France* » et personne n'engagea de démarches pour lui faire obtenir cette reconnaissance symbolique à laquelle, cependant, il aurait eu droit.

Son nom, gravé sur les plaques mémorielles érigées par la municipalité, (avec toutefois une erreur sur son régiment), trôna, un temps, au débouché du grand escalier de l'hôtel Grignon - Dumoulin, en compagnie de 287 autres, puis il disparut de la vue de tous avec leur retrait. Il subsiste encore, dans le carré militaire du cimetière Saint-Pierre, sur le monument dressé par la commune de Rezé, « *A ses enfants morts pour la France* ». Emile Gabory, dans son livre d'or, ne fit que mentionner son nom et la date de son décès.



Voilà donc, brièvement résumé, tout ce que la mémoire officielle a retenu de lui : un nom, une date, l'appartenance, erronée d'ailleurs, à un régiment... C'est peu de chose. Mais, à dire vrai, son sort mémoriel n'est pas très différent de celui de beaucoup d'autres soldats. Hommes « *ordinaires* », issus, comme lui, dans leur grande majorité, de milieux populaires, ils ne sont pas passés à la postérité du fait de leur position sociale ou pour des actes éminents que la mémoire collective aurait pu retenir, mais bien en raison de la place qu'ils ont pris dans la célébration collective d'un deuil national : une fois le deuil passé, la mémoire vive de ce qu'ils furent s'est estompée. C'est d'ailleurs la fonction même du deuil que de permettre l'oubli...

Pour autant, si le nom d'Henri Jean-Baptiste Amoury est parvenu jusqu'à nous, c'est à la Grande Guerre qu'il le doit, ou, plus précisément, au fait qu'il en ait été l'une des victimes. Cette circonstance n'est pas sans conséquences : nous avons tendance à nous focaliser sur cet événement, capital, il est vrai, dans son histoire personnelle, au détriment de tout ce qu'il avait pu vivre antérieurement à cet épisode. Or, avant le début du conflit, Henri Amoury était totalement intégré

à la population active rezéenne. Lorsqu'il fut rappelé, au mois d'août 1914, il venait d'avoir trente ans et était père de famille. Il habitait à la Blanche, dans la maison Codet. C'était un ouvrier métallurgiste. Il travaillait aux établissements Paris, à Chantenay, sur l'autre rive de la Loire. Pour rejoindre son lieu de travail, il devait, sans doute, (on peut tout au moins l'imaginer), emprunter quotidiennement les « *roquios* » qui faisaient la navette entre Trentemoult et cette petite ville devenue, après son annexion par Nantes, un de ses faubourgs industriels...

Aujourd'hui, les morts de la Grande Guerre appartiennent à l'Histoire. Dans notre article précédent, nous avons dressé un portrait collectif des habitants de Rezé morts pendant le conflit, en gommant tous les aspects personnels, pour ne retenir que les éléments quantitatifs. Dans celui-ci, au contraire, en jetant notre dévolu sur l'itinéraire individuel de l'un de ces soldats, pris au hasard sur la liste des habitants de Rezé décédés du fait de la Grande Guerre, nous prenons le parti opposé, celui de la micro-histoire.

Cette perspective n'est pas sans soulever quelques objections. On peut, légitimement, se demander quel intérêt, autre que mémoriel, il y aurait à s'intéresser à un sujet aussi singulier. On peut répondre à cela que les hommes ordinaires ont aussi une histoire (celle, du moins que les archives publiques nous laissent entrevoir) et, qu'à ce titre, elle est digne d'intérêt puisqu'en histoire, il n'existe pas de sujets plus nobles que d'autres. Le risque ne serait-il pas, alors, de dérouler un récit collectionnant les anecdotes ? Il nous semble pourtant qu'une vie comme celle d'Henri Amoury, tout comme la trajectoire de sa famille, peuvent aider à la compréhension de phénomènes plus globaux qui intéressent l'histoire, tant locale que nationale, à condition, toutefois, de les confronter aux contextes dans lesquels elles s'inscrivent.

## **La famille Amoury et Rezé**

### *Jean-Baptiste Marie, le grand-père : une origine morbihannaise*

Pour comprendre les liens entre la famille Amoury et Rezé, il est nécessaire de remonter à plusieurs années en arrière, au temps de Jean-Baptiste Marie Amoury (1824-1872), le grand-père d'Henri.

Il se disait forgeron, sans que l'on sache vraiment quel était son niveau de qualification et était à la recherche d'un moyen de subsistance. Son père, artisan coutelier à Pontivy, l'avait sans doute initié au travail du fer. Comme le foyer nantais, alors en plein développement sous l'effet de la révolution industrielle, exerçait une forte attraction, c'est tout naturellement qu'il s'y dirigea. Il mena alors une existence d'ouvrier métallurgiste, plus proche du manoeuvre que de l'ouvrier qualifié, qui le conduisit à résider, au gré des embauches, de part et d'autre de la Loire. Lorsqu'il décède, en 1872, il habite le faubourg de Vertais, dans la dernière île de l'« *archipel nantais* » avant le pont de Pirmil.

Habitant Norkiouse, il avait épousé, en 1850, Marie-Françoise Antoinette Olive : journalière, analphabète, elle était alors domiciliée à Trentemoult, avec sa grand-mère. Pour Michel Paquet, qui l'a étudié, le patronyme Ollive (ou Olive) est un des plus anciens de Rezé<sup>1</sup>. Centré originellement sur la Haute-Ile, il s'est ensuite diffusé vers Trentemoult et dans les terres<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> En compilant les tables de mariage du Centre Généalogique de l'Ouest, il relève qu'entre 1626 et 1696, sur 4 608 mariages à Rezé, les mariages Ollive sont les plus nombreux (458, soit 9,93 % du total). Sous la Révolution, les familles Ollive, Chauvelon, Ertaud et Dejoie représentent 33 % de la population de la paroisse (10 % pour les porteurs du patronyme Ollive).

<sup>2</sup> Sous la Révolution, 50 % des Ollive sont à Haute-Ile, 25 % à Trentemoult, 25 % dans les terres (recensement de l'an IV).

Toutefois, Marie-Françoise n'est pas née à Rezé mais à Nantes. Elle est, selon l'expression consacrée, « *une enfant naturelle* ». Nous ne savons rien de son père. Quant à sa mère, Marie, sa situation devait être si précaire qu'elle se résolut à abandonner son enfant, selon l'usage de l'époque, sur le tourniquet de l'Hôtel-Dieu, le 11 mars 1824.

Le couple ne resta que quelques années à Norkiouse. C'est dans le village de Pilleux, dans le sixième canton de Nantes, que naquit Jean-Baptiste, le seul garçon de la famille, en 1854.

« *Monsieur SEGRESTAIN,*

*commissaire de police nous a présenté un enfant de sexe féminin paraissant âgé d' 1 mois environ, exposé hier à 7 h et demie du soir, dans la tour de l'Hôtel Dieu ayant le billet ci-joint qui avait pour vêtement : un béguin de toile garni d'une dentelle, deux bonnets, l'un de Bazin garni d'une dentelle, l'autre en indienne fond blanc à bouquets rouges, une pointe de fichu en coton fond rouge à carreaux blancs, une brassière en molleton blanc, une chemise de toile garnie d'une percale rayée, un lange de flanelle bleue et une couche de vieux linge, le tout vieux et usé. Après avoir examiné l'enfant et reconnu son sexe, nous lui avons donné le nom de Marie-Françoise Antoinette OLIVE et l'avons fait remettre à l'Hôtel Dieu ».*

### *Jean-Baptiste, le père (1854-1904) : le tropisme rezéen*

Jean-Baptiste, lui aussi, fut forgeron. En 1872, à la mort de son père, il vint s'installer, un temps, à Rezé. En 1881, il est recensé à Trentemoult, avec sa mère, Marie-Françoise Olive. Puis il repart. Le 5 juillet 1883, il épouse, à Nantes, Anne-Marie Louise Guéret, lingère, née à Dol, dans le département d'Ille-et-Vilaine, en 1860. Mais, preuve que ses liens avec Rezé sont toujours forts, ses deux témoins, Benjamin Soulas (33 ans) et Claude Piguët (47 ans), tous deux forgerons, sont domiciliés, l'un à Trentemoult, l'autre à Norkiouse.

Avec cette alliance matrimoniale, le poids des origines bretonnes dans la famille Amoury, comme son ancrage au nord de la Loire, auraient pu s'en trouver renforcés. En effet, à l'instar de nombreuses familles venues des quatre autres départements de la Bretagne historique, les Guéret sont quelques-uns à habiter Chantenay. Un frère d'Anne-Marie, Louis-Marie, y est ouvrier cordier. Le premier enfant du couple, Henri Jean Baptiste, naîtra rue du Moulin des Belles Poules, dans le 6<sup>e</sup> canton de Nantes, le 27 mai 1884. Pourtant, peu après la naissance d'Henri, la famille viendra se fixer, pour longtemps, à Trentemoult. Jean-Baptiste, alors ouvrier métallurgiste, travaille aux Chantiers de la Loire. On peut dater du milieu des années 80 la fixation de la famille Amoury à Rezé.

### *La famille Amoury à Rezé : un modèle démographique ancien*

A Trentemoult, Anne Guéret donne naissance à sept enfants. Au total, de son mariage, en 1883, à sa dernière couche, en 1899, elle aura mis au monde 8 enfants. Soit, en moyenne, environ un enfant tous les deux ans. Ce modèle démographique, qui ignore les pratiques contraceptives, est la transposition, en milieu urbain, d'une pratique déjà repérée par l'historien Pierre Goubert dans les campagnes du Beauvaisis, dès le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Pierre Goubert : 100 000 provinciaux au XVII<sup>e</sup> siècle. Flammarion. 1968.

Dans les campagnes du Beauvaisis au XVII<sup>e</sup> siècle, entre le début de l'union matrimoniale, célébrée par le mariage, et les dernières couches, la période de fertilité moyenne des épouses est d'environ 16 années.

Près de la moitié des jeunes épousées deviennent mère dans la première année de leur mariage. Par la suite, l'intervalle intergénéral (entre deux naissances) se situe autour de 26 mois : la pratique de l'allaitement maternel ralentissant la fécondité féminine. Pour une famille « complète », que la mort d'un des deux parents ne vient pas interrompre, le nombre maximal d'enfants est donc de 7 ou 8.

Toutefois, alors qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, la forte mortalité infantile fauchait la moitié de la progéniture, les progrès de la médecine et de l'hygiène, au XIX<sup>e</sup> siècle, permettaient, qu'en général, les enfants atteignent l'âge adulte.

Ce n'est pourtant pas une règle absolue. Ainsi, les années 1890 à 1892 sont cruelles pour la famille Amoury : un enfant, né en mars 1890, décède deux jours plus tard ; un autre, né en mai 1891, ne survit que 25 jours ; enfin, en décembre 1892, Anne Guéret donne le jour à deux enfants mort-nés.

Dans la transposition de ce modèle en milieu urbain, la survie de la nombreuse famille repose, en grande partie, sur les épaules du mari (ici, en l'occurrence, sur le salaire d'ouvrier métallurgiste de Jean-Baptiste) tandis que l'épouse, accaparée par l'enchaînement des grossesses et des allaitements, est cantonnée à des travaux à façon, effectués le plus souvent à

domicile. Beaucoup d'entre elles sont lingères (c'est le cas d'Anne-Marie Guéret), couturières, journalières et fournissent des revenus d'appoint. Quant aux enfants des milieux populaires, ils sont mis au travail sitôt l'âge de la scolarité obligatoire passé. Ainsi, le jeune Henri est, à 17 ans, recensé comme mousse. A rebours d'une tradition familiale qui voyait les fils se tourner, comme leurs pères, vers le travail du fer, il s'apprêtait donc à s'intégrer au milieu trentemousin où les inscrits maritimes constituaient une part très importante de la population active.

Mais, le 5 septembre 1904, Jean-Baptiste Amoury, âgé de 50 ans, décède. Il laisse une épouse de 44 ans, sans qualification professionnelle, et cinq enfants : Anne a 18 ans, Marie 16 ans, Marcel 8 ans et Paule 5 ans ; Henri est alors âgé de 20 ans : c'est à lui d'endosser le rôle dévolu au chef de famille. A cette date, il a renoncé à une carrière maritime pour un emploi de manœuvre, probablement dans la métallurgie, puisque lui aussi se déclare forgeron. Il lui reste, cependant, à affronter l'épreuve que constitue le service militaire.

### **Henri Jean-Baptiste Amour (1884-1919)**

Présent à Rezé depuis au moins l'âge de deux ans, Henri Amoury a passé toute son enfance à Trentemoult. Bénéficiant des lois scolaires républicaines, il a reçu une instruction primaire qui, bien que non sanctionnée par le certificat d'étude, l'a rendu apte à lire, écrire et compter. Agé maintenant de 20 ans, manœuvre, il est confronté à une autre des lois républicaines : le service militaire obligatoire pour tous.

#### ***La mort du père et le service militaire d'Henri provoquent le départ de la famille***

Depuis 1889, en effet, la loi Freycinet impose à tous les jeunes Français, y compris les ecclésiastiques, un service militaire dont la durée est fixée à trois ans. Toutefois, s'il est obligatoire, il n'en est pas pour autant égalitaire. Le tirage au sort demeure et, seuls, ceux qui ont la malchance de tirer un mauvais numéro (les plus bas), l'effectuent en totalité. Les plus chanceux (un tiers, environ, du contingent) ne sont mobilisés qu'un an.

Né en 1884, Henri fait partie de la classe 1904 et, comme tel, a été recensé cette même année. Lorsqu' au début de l'année 1905, il est convoqué pour le tirage, à Bouaye, au chef-lieu du canton, il sort le numéro 36 : à moins d'être déclaré inapte, il risque donc de passer trois ans sous les drapeaux. Mais, lors du conseil de révision du 7 avril, il est ajourné pour « *faiblesse* » car il a fait valoir, affirmation de circonstance ou trouble bien réel lié à l'exercice de son métier, une surdité de l'oreille gauche.

L'échéance s'est éloignée mais il n'a obtenu qu'un sursis. Dans l'attente de sa prochaine comparution, la famille doit se réorganiser. Les deux filles aînées quittent le foyer et volent de leurs propres ailes : Marie est domestique chez le menuisier Louis Burgaud, qui loge sur le quai de Trentemoult tandis qu'Anne, lingère, est probablement déjà installée à Nantes. Quant à Henri, il est devenu le seul soutien de sa mère, de Marcel et de Paule. Une stratégie qui s'avèrera judicieuse pour contrer une autre menace.

Entre temps, en effet, une nouvelle loi, promulguée en 1905, et applicable en 1906, est venue modifier les conditions d'exercice du service militaire. Le tirage au sort est supprimé et chaque conscrit déclaré apte est désormais redevable d'une présence incompressible de deux ans sous les drapeaux, sans aucune possibilité d'aménagement. Fort heureusement, une disposition transitoire de la loi stipule que les jeunes gens ajournés en 1905 sont toujours assujettis à l'ancienne loi. Or celle-ci prévoit qu'un fils aîné de veuve, en sa qualité de soutien de famille, peut être renvoyé dans ses foyers au bout d'un an d'incorporation. Henri en bénéficie lors du conseil de révision du 14 mars 1906.



*Incorporé au 151<sup>e</sup> RI (Verdun) le 7 octobre 1906, Henri est libéré le 15 septembre 1907 avec un certificat de bonne conduite.*

Cet épisode, à plus d'un titre, marque une rupture dans la vie d'Henri et de sa famille. Sur le plan personnel, le service militaire fonctionne, concomitamment avec l'accès à la majorité civile, comme un rite de passage républicain. Le recensement des jeunes gens lors de leur vingtième année, outre son aspect pratique, signifie, symboliquement, qu'ils vont devoir quitter l'autorité de leurs parents pour celle de l'Etat envers qui, désormais, ils auront des devoirs. Le temps du service concrétise cette mutation : les conscrits, systématiquement affectés, pour renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté nationale, dans des endroits fort éloignés de leurs lieux de vie, sont par ailleurs soumis à la discipline imposée par la hiérarchie militaire, laquelle dispose de tribunaux propres pour en sanctionner les manquements éventuels.

Une des conséquences de l'éloignement d'Henri sera de priver sa famille de ressources précieuses. Pour Anne-Marie Guéret, ce sera la fin de plus de vingt ans de résidence à Trentemoult. Avec ses deux enfants, elle rejoint Anne et Marie qui habitent désormais rue des

Carmélites, à Nantes, où elle gagne quelques sous comme porteuse de pain. C'est là, également, qu'à l'issue de son service militaire, Henri viendra se fixer.

Mais Henri, lui, avait le regard tourné vers l'autre rive de la Loire, vers ce bourg de Rezé où il avait passé son enfance et où, sans doute, il conservait des amitiés solides. Le 23 janvier 1909, il y épousa Marie Clémentine Gouas. Lingère, âgée de 22 ans, elle était née à Legé le 11 juin 1886 et habitait le bourg de Rezé depuis 1899, avec ses parents : François, un maçon de 49 ans, né en 1859 aux Lucs, en Vendée, travaillant chez Marchais, et Aimée Clémentine Voisneau, 46 ans, tailleuse, native de Legé. Il y avait également Clément, le frère, charpentier en hauteur, né aussi à Legé en 1890. Le recensement de 1911 les montre habitant ensemble à la Blanche.

Par-delà le lien entre deux personnes, le mariage d'Henri Amoury et de Marie Gouas illustre bien le caractère de plus en plus composite de la population rezéenne à l'heure de la révolution industrielle. Par leurs origines, l'un et l'autre témoignent de l'apport qu'ont constitué les déplacements de populations venues de Bretagne et du Sud-Loire.

Le 2 mars 1912 naquit Simone Marie Henriette Amoury. C'était deux ans et demi avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale...

### *La guerre d'Henri Amoury*

Après son service militaire, Henri Amoury avait été versé dans la réserve de l'armée d'active, au 65<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Le 5 août 1914, avec son régiment, il quitte Nantes. Le 13, le 65<sup>e</sup> RI entre en Belgique. Le 22, il est engagé dans la bataille de Maissin, où il subit de très lourdes pertes. Rappelons que cette journée fut, pour l'armée française, la plus meurtrière de toute la guerre : 27 000 hommes y laissèrent leur vie. C'est, nous dit, dans sa prose inimitable, le rédacteur anonyme de l'historique du 65<sup>e</sup> RI, « *l'époque des magnifiques charges à la baïonnette, où officiers et soldats affirment les splendides qualités de bravoure de la race* ». Le lendemain sonne l'heure de la retraite, ponctuée de combats acharnés : dans les Ardennes, près de Sedan, en quatre jours, trois chefs de bataillon sont tués, tous les capitaines sont tués ou blessés.

Le 5 septembre au soir, le régiment est stationné à La Fère-Champenoise et se prépare à participer à la bataille de la Marne. Sa mission est de défendre les débouchés Est des marais de Saint-Gond. En deux jours, il perd la moitié de ses effectifs.

Puis, avec l'hiver, commence la guerre de tranchées. Le régiment est dans la Somme, sur le secteur de La Boisselle. Le 30 janvier 1915, sur le front, Henri Amoury est nommé caporal. Au début du mois de juin, il prend part à l'offensive en Artois.

Mais la guerre se mène aussi sur le front industriel. Les chantiers navals commencent leur reconversion en usine d'armement et ils ont besoin de bras. Dans ce contexte, Henri Amoury, le 31 juillet 1915, est détaché aux Ateliers et Chantiers de la Loire en qualité de tourneur sur métaux. Ce n'est pas, pour autant, une sinécure mais, il est hors des zones de combat et retrouve, à la Blanche, sa famille qu'il n'a pas revue depuis près d'un an. Le cours de cette existence, relativement protégée, en temps de guerre, va être brusquement bouleversé par un fait divers auquel il va prendre une part active.

Le dimanche 6 mai 1917, il tente de faire rentrer chez lui, chaussée de la Madeleine, à Nantes, un de ses compagnons : Jean-Marie Mahé, 27 ans, chauffeur, comme lui mobilisé, et complètement ivre, au point de rester couché sur le trottoir. Sur ces entrefaites, survient le brigadier Visset, qui, voyant Jean-Marie dans cet état, entreprend de le raccompagner. En reconnaissant l'uniforme de l'agent de police, Mahé se met subitement debout et profère, à l'encontre de l'agent de la force publique, des propos tels que « *bande de vaches, les agents sont des fainéants, etc...* ». Joignant le geste à la parole, il lui décoche force coups de pied. C'est le moment

que choisit Henri Amoury pour se saisir du brigadier et le faire tomber. Tous deux se ruent alors sur lui, le piétinent, le rouent de coups, Mahé allant même jusqu'à le mordre au bras. De nombreux témoins assistent à la scène qui vaut aux deux hommes de se retrouver à l'audience du tribunal correctionnel, le 25 mai suivant. Les chefs d'accusation : coups et outrage à agent, ivresse, sont passibles, au maximum, d'une peine de trois ans d'emprisonnement et 500 F d'amende.

### *Eclairages sur un fait divers*

Au cours du procès, Henri Amoury fut relaxé des accusations d'ivresse et d'outrage mais il resta convaincu de coups sur agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions. Des faits qui, au dire du tribunal, « méritent d'être appréciés avec une certaine sévérité, en raison des circonstances et de l'intérêt qui s'attache à ce que les agents de la force publique dont le service est particulièrement difficile et pénible, soient protégés et soutenus ». Ayant rappelé ces principes, le tribunal n'entendit pas, cependant, « priver les prévenus du bénéfice des circonstances atténuantes ». Henri écopa de deux mois d'emprisonnement. Il ne les fit pas intégralement, mais les conséquences immédiates furent son renvoi des chantiers et l'assurance d'un retour rapide sur le front.

Si l'ivresse sur la voie publique, aux yeux de la loi, constitue un délit, elle aurait pu au moins, dans ce cas, servir d'excuse à son comportement violent. Mais Henri n'était pas ivre au moment des faits. C'est donc d'une manière délibérée qu'il s'est mis à cogner sur l'agent de police, sans évaluer, vraisemblablement, les conséquences probables d'un tel geste. A ce stade, on est en droit de s'interroger sur les ressorts psychologiques qui l'ont poussé à prendre un tel risque personnel. Les archives sont muettes sur ce point. Néanmoins, nous pouvons faire quelques remarques, relatives au contexte.

En ce début du mois de mai, les journaux sont remplis de nouvelles sur l'offensive en cours au Chemin des Dames. Henri, qui a l'expérience de la guerre, sait sans doute ce que cela signifie et il a peut-être conscience du carnage qui est en train de s'accomplir.

#### **Mort de Marcel Amoury**

Né en 1886, le jeune frère d'Henri fait partie de la classe 1916. Appelé par anticipation le 8 avril 1915, il est incorporé au 64<sup>e</sup> RI.

Il vient tout juste d'avoir 19 ans. Affecté, le 3 juin 1916, dans la 1<sup>re</sup> compagnie de mitrailleuses du 77<sup>e</sup> RI, il est tué à l'ennemi le 28 décembre de la même année, à 500 mètres au sud de Bouchavesne (Somme). La transcription de son décès à l'état civil de Nantes n'a lieu que le 11 mai 1920.

Les nouvelles dramatiques du front ravivent aussi, certainement, un état émotionnel agité. Depuis la fin du mois de janvier, Henri sait que son jeune frère, Marcel, a été tué sur le front de la Somme le 28 décembre 1916. Dans ces conditions, il n'est pas anodin de constater que c'est la vue de l'uniforme du policier qui déclenche la rage d'Henri. Les événements du mois de janvier dernier nous ont montré qu'une population fait corps avec sa police lorsqu'elle a la conviction que celle-ci la protège. Or, au cours de cette guerre, c'est la société civile en armes qui, au prix de terribles épreuves, assure ce rôle. Aux yeux de beaucoup, l'autorité de la police s'en trouve délégitimée et devient source de ressentiment. Le comportement de Mahé, qui, désinhibé par l'ivresse, porte la main sur le policier agit sur lui comme un élément déclencheur. Lorsqu'il passe à l'acte, ce sont toutes ces tensions émotionnelles et sociales refoulées qui se manifestent, au grand jour, dans la violence.

A tout prendre, le jugement du tribunal correctionnel montre que les magistrats ont bien compris la situation : il conforte la police dans son rôle de maintien de l'ordre intérieur mais tient compte de la situation subjective des prévenus en leur accordant les circonstances atténuantes.

On ne peut pas en dire autant du chef de bataillon commandant le dépôt du 65<sup>e</sup> RI. Le 20 juillet, il adresse Henri Amoury au lieutenant-colonel commandant le 65<sup>e</sup> RI en signalant qu'il avait été condamné pour « coups à agent » ce qui était parfaitement exact, mais aussi pour « outrage » et « ivresse » ce qui constituait une contrevérité flagrante. En chargeant la barque, il le rendait susceptible d'être affecté à la section disciplinaire de la 21<sup>e</sup> DI, ce qui, en cas de guerre, équivalait presque sûrement à une condamnation à mort.

### *Epilogue*

Finalement, Henri restera incorporé au 65<sup>e</sup> RI. Pendant les 5 premiers mois de 1918, son régiment tient le secteur Nord-Est de Reims. Fin mai, l'avance allemande menace la ville. Du 28 mai au 6 août, de rudes combats s'engagent. Henri accomplit alors un fait d'arme qui lui vaudra la croix de guerre avec étoile d'argent. Le communiqué de l'Armée en rend compte de la façon suivante : « *Excellent gradé très énergique et calme. Le 30 mai 1918 a pris le commandement de sa section dont le chef et les sous-officiers étaient tombés et malgré le tir violent des mitrailleuses ennemies, l'a maintenu en bon ordre, conservant ainsi par une résistance opiniâtre le terrain dont il avait la garde* ».

Quelque temps après, le 1<sup>er</sup> juillet, il est pris de courbatures fébriles. C'est probablement une des premières manifestations du mal qui, désormais, le ronge.

Le 30 mars 1919, après avoir été rayé des contrôles et réformé pour cause de tuberculose, Henri Amoury rentre à Rezé. Sa guerre est finie. Il est vivant mais se sait condamné. Il meurt le 6 juillet 1919 à l'âge de 35 ans.

Marie Clémentine Gouas, elle, vient d'avoir 33 ans. Elle est désormais veuve. Sa vie en couple aura été brève et l'avenir s'annonce incertain. Sans véritable qualification professionnelle, il lui faut subvenir à ses besoins et à ceux de sa fille, Simone, qui n'a pas encore huit ans. On a beaucoup écrit sur les difficultés rencontrées par les jeunes femmes, pour trouver un compagnon dans cette France de l'après-guerre où une partie de la jeunesse masculine a été décimée. Ce ne sera apparemment pas le cas pour Marie Clémentine. Le 19 juin 1920, elle épouse, à Rezé, Pitre Joseph Rivet, marin de son état. La nouvelle famille s'installe, pour de longues années, à Norkiouse.

Est-ce à dire, pour autant, que les plaies de la guerre sont maintenant refermées ? Peut-être pas. Au bas de son acte de mariage, Marie Clémentine ne signe pas de son nom : elle inscrit « *veuve Amoury* ». Beaucoup plus tard, en 1931, lorsque Simone se marie, elle reprend la même formule. Alors, une question surgit : Marie Clémentine Gouas peut-elle se penser autrement que comme la veuve d'Henri Amoury, cet ouvrier métallurgiste, revenu vivant de la guerre, pour être aussitôt emporté par une tuberculose contractée dans les tranchées ?

## 6 – Baptiste Chauvelon - 1876-1918

Michel Kervarec

Le nom de famille Chauvelon était naguère des plus répandus à Trentemoult. Nombre de marins et capitaines le portaient et nous avons vu par ailleurs le cas de Julien Chauvelon.

Baptiste-Edmond Chauvelon est né à Trentemoult de Baptiste-Anselme et Philomène Chauvelon en 1876. Il s'est marié en 1902 avec Clothilde Guy. Il semble avoir quitté Rezé peu avant la guerre de 1914-1918 pour s'installer à Nantes, 76 rue de Rennes.

Son parcours est caractéristique. Dès l'âge de 15 ans, il est inscrit maritime et embarque comme mousse en 1881 sur la toue « *Julia* ». L'année suivante, il est dit novice sur le même bateau. En 1883 et 1884, il navigue successivement sur les canots « *Auguste* » puis « *Berthe* ». Toutes ces navigations se font à la pêche.

Changement en avril 1895 : il embarque comme chauffeur (soutier) sur le vapeur « *Le Fournel* » à Saint-Nazaire pour rejoindre Marseille. Dans cette ville, il embarque comme soutier sur le paquebot « *Alexandre Bixio* » pour une navigation allant de février à juin 1896.

A la veille de son incorporation au 3<sup>e</sup> Dépôt des Equipages de la Flotte, à Lorient le 29 juillet 1896, il était ouvrier mécanicien de 3<sup>e</sup> classe sur le caboteur « *Loire-Inférieure* ».

Dans la marine nationale, il allait gravir les échelons. En 1902, il était mécanicien breveté de 2<sup>e</sup> classe. L'année suivante, il obtenait la 1<sup>re</sup> classe.

En 1888, il avait obtenu la médaille de Madagascar alors qu'il naviguait sur le « *Caravane* ». Il obtint aussi la médaille d'Orient (Dardanelles).

En 1906, il est chef-mécanicien sur le vapeur nantais « *Molière* ». Il allait avoir les mêmes fonctions sur le vapeur « *Voltaire* » de Nantes, du 12 juillet 1907 jusqu'au 17 août 1914. Après un court passage sur le « *Jeanneton* », il réintègre ses fonctions sur le « *Voltaire* » du 21 octobre 1914 au 20 novembre 1916 et, à nouveau du 2 mai 1917 au 11 janvier 1918.

Le « *Voltaire* » était un cargo charbonnier en acier riveté à un pont, gréé en goélette. Construit en Grande-Bretagne en 1895, il portait alors le nom de « *Birnan* ». En 1907, il avait été acheté par la Société Générale des Houilles et Agglomérés de Nantes. En 1911, la maison Delmas Frères en devint propriétaire.

L'activité principale du navire consistait à transporter les charbons anglais et les minerais d'Afrique du Nord vers les ports de l'Atlantique.

Le 22 octobre 1914, le navire avait été réquisitionné à Marseille et devait accompagner l'escadre à destination du Monténégro. Il allait ainsi faire une navette et passer une dizaine de fois le canal d'Otrante, transportant charbon, blé, vivres et médicaments, ceci jusqu'à la fin 1914.

Au tout début 1918, le « *Voltaire* » avait quitté Sfax à destination de Nantes avec 3 602 tonnes de phosphates et 42 d'huile. Après escale à Gibraltar, le navire, commandé par le capitaine Joseph Le Gac, reprenait sa route le 4 janvier. Dans son rapport de mer, celui-ci écrit :

*« Au départ, nous faisons partie d'un convoi de 20 navires escortés par plusieurs bâtiments de guerre anglais et américain, le commodore étant sur un cargo. Maintenu notre poste dans la formation jusqu'au 7 au soir. Le vent fraîchissant de Nord-Ouest et la mer se creusant ne nous permettent plus de dépasser 5 nœuds. Au matin du 8, on ne distingue plus les signaux du commodore. Dans l'après-midi, le*

*croiseur d'escorte, le seul qui soit resté des escorteurs du début, vient nous dire que le commodore gouvernait au N16E puis au N33E. Suivi ces routes, apercevant toujours les fumées du convoi devant nous.*

*Le 10 janvier, à 03h30, par nuit noire, ciel couvert et sans lune, une torpille nous frappe par bâbord arrière par le travers du panneau 4 et nous coule en moins de trois minutes. Je coule avec le navire, entraîné par le remous. Revenu à la surface, je me retrouve avec plusieurs hommes d'équipage au milieu des débris qui nous permettent de nous soutenir jusqu'à ce que nous soyons recueillis par une baleinière. De ce moment jusqu'à quelques heures plus tard, je suis resté prostré dans le fond de la baleinière et ne peux relater exactement ce qui s'est passé.*

*J'ai ensuite fait route sur Belle-Ile, autant que possible, après avoir mis à la voile. Au soir du 11, la brise fraîchit et la mer grossit. Notre mât casse au ras du bau. On nage pour se maintenir bout au vent jusqu'à ce que le mât soit rétabli. Sitôt paré, route au S.E..*

*Au matin du 12, aperçu des navires, probablement en convoi. Brûlé des cotons, mais le convoi passe. A 10h00, un navire isolé passe à 1 mille de nous, voit nos signaux, mais fait comme le convoi. On se décourage.*

*A midi, aperçu le phare de Groix. Le vent tombe. On souque pour atterrir, nous sommes à 12 milles, mais les hommes sont épuisés. Quelle satisfaction lorsque nous apercevons droit derrière nous et faisant la même route, un vapeur que nous reconnaissons bientôt comme un chalutier. Il nous recueille une demi-heure plus tard et nous pouvons nous réchauffer.*

*Malheureusement, nous ramenons deux morts et il manque huit hommes, ce qui porte à 10 le nombre des victimes. »*

Il y avait 22 survivants. Un télégramme indique :

*« Quand le « Grondin » recueillit les naufragés, le canonier Le Jeune vivait encore. Mais il était trop tard pour lui et il mourut avant l'arrivée au port. Le matelot Guardiola fut sauvé d'extrême justesse. »*

Quant au chef-mécanicien Baptiste Chauvelon et à ses sept camarades, ils avaient définitivement disparus au large de la Galice.

### **A propos du « Ravitailleur »**

Dans le bulletin précédent, nous avons évoqué l'affaire du navire « Ravitailleur », commandant Julien Chauvelon, coulé par un sous-marin autrichien au large de la Crète. Il se trouve qu'aujourd'hui, grâce à Internet, beaucoup d'informations nouvelles nous parviennent. Nous apprenons ainsi que le « Ravitailleur » allait de Malte à Chypre avec environ 4 000 tonnes de charbon.

Le sous-marin U35, qui sévissait dans ce secteur de la Méditerranée, n'était pas autrichien mais allemand. A plusieurs reprises, il a eu recours à un faux pavillon. Le capitaine était Waldemar Kophanel et le second - qui parlait bien français - était le strasbourgeois Wolfgang Steinbaner.

Julien Chauvelon prétend avoir fait disparaître les papiers importants dans son rapport. Or, Kophanel en a trouvé, comme les instructions de navigation à l'usage des navires de commerce sur les routes Gilbratar-Lemnos, Gibraltar-Egypte et Egypte-Lemnos, ainsi que des consignes pour le secteur du canal de Burtal. Notre capitaine Trentemousin a manifestement eu quelques oublis.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Responsables du bulletin

Isidore IMPINNA – Michel KERVAREC

Contact : M. KERVAREC, Président – tél : 02 40 75 47 60

Adresse internet : [lesamisdereze@laposte.net](mailto:lesamisdereze@laposte.net)

### Reprographie

*Mairie de Rezé*

### Mise en page

*Magali GODOU*

*Prestations administratives*

*13 rue Fernand Doceul*

*44220 COUERON*

*Tél : 06 23 08 64 38*

*Email : [mag442011@hotmail.fr](mailto:mag442011@hotmail.fr)*

*SIRET : 530 892 223 00013*

N° ISSN : 2267-4012

*Les textes de ce bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.  
Les articles de cette publication ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de leurs auteurs  
et de l'association Les Amis de Rezé.*



